

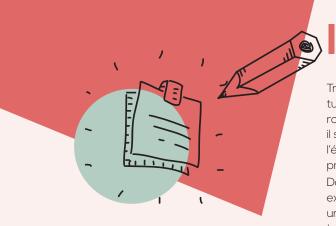
BIONNASSAY: un éboulement hors normes

INFRASTRUCTURES: Saint-Gervais investit pour le confort de tous

18

PATRIMOINE: aux fondements de l'identité locale







INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE SAINT-GERVAIS



T. 04 50 47 75 66 Fax : 04 50 47 75 73



mairie@saintgervais.com www.mairie.saintgervais.com

50, avenue du Mont d'Arbois 74170 Saint-Gervais-les-Bains



Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h

Mercredi : permanence état civil jusqu'à 19h

Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h

Pour les passeports et cartes d'identité, accueil sur rendez-vous.



BUREAUX D'ÉTAT CIVIL SAINT-GERVAIS

T. 04 50 47 77 31 etatcivil@saintgervais.com



LE FAYET

T. 04 50 78 27 69 lefayet@saintgervais.com 49, rue de la Poste



Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h **/** 13h30-17h

Mercredi : 8h30-12h

SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE

Se renseigner auprès de l'Office de tourisme de Saint-Nicolas-de-Véroce.

Inventer la mobilité de demain

Trop nombreux sont ceux qui pensent qu'une mobilité respectueuse se résume en les seules décisions de remplacer le matériel roulant polluant par un matériel plus respectueux. Bien évidemment il s'agit là de gestes importants mais ceux-ci relèvent plus de l'évolution normale du fonctionnement du service que d'un véritable projet de mobilité d'avenir.

Dans notre commune, depuis 2001, nous avons fait évoluer le service existant, d'abord en le rendant non-payant, puis en créant un service de transport à la demande et enfin en remplaçant toute la flotte des véhicules « **Facilibus** » par des véhicules propres circulant soit au GNV (gaz naturel véhicule) soit à l'électricité. Si cette mue est bien sûre profitable pour notre environnement et pour la qualité de l'air qu'on respire, elle a par contre des conséquences financières importantes puisque le coût de ce service saisonnier qui représente 112 jours en hiver et 99 jours en été, est passé d'environ 602 000 € en 2018 à 955 000 € en 2021/2022 (5,13 € par voyageur).

LES IDÉES REÇUES DU TRANSPORT EN COMMUN

Pour améliorer l'attractivité des transports en commun, certains voudraient faire croire que pour mieux satisfaire les besoins, il suffit de mettre des bus supplémentaires. Cette solution miracle simpliste n'est malheureusement qu'un leurre, l'analyse rapide des taux de remplissage montrant que l'utilité des réseaux de transport en commun se limite à quelques jours et heures de pointe. Ainsi si le taux de remplissage moyen en période de vacances scolaires d'hiver est de 60 %, il tombe à 21,50 % hors vacances scolaires à 16,30 % en été. Ce système de transport public rend service mais montre que, quelles que soient les améliorations apportées, il ne résout en rien les besoins des habitants permanents en matière de transports quotidiens, de déplacements domicile/travail, de mobilité des jeunes et des personnes âgées.

Ce n'est donc pas d'une évolution de notre réseau de transports publics communaux, calqué depuis des décennies sur les besoins de la population touristique, dont notre commune a besoin mais d'une vraie révolution où innovation et invention doivent être les moteurs.

Les plus anciens se souviendront que les premiers projets d'ascenseur valléen furent imaginés dans les années 1980 quand Gabriel Viard alors concessionnaire imaginait de relier La Pallud sur la commune de Domancy au domaine skiable de Saint-Gervais. C'est ainsi que mon équipe municipale a réfléchi depuis près de 4 ans à la mobilité de demain, entourée de l'expertise et des conseils des services de la région Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil départemental de Haute-Savoie et des services de l'Etat : DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), de la DDT (Direction Départementale des Territoires).

AINSI NAQUIRENT LES PROJETS DE L'ASCENSEUR VALLÉEN ET DE L'ASCENSEUR À EAUX USÉES!

Le premier s'est retrouvé au centre de la campagne des élections municipales de 2020 pendant laquelle chacune des deux listes a proposé le projet de l'ascenseur valléen. C'est dire si le sujet de la mobilité du quotidien s'est invité au cœur de la campagne électorale. Depuis, les délibérations réunissent majorité et minorité municipales qui se prononcent favorablement à l'unanimité à chaque vote.

Les financements apportés par la Conseil régional et par le Conseil départemental ont quant à eux crédibilisé et rendu possible ce projet.

RÉUNIR LES BOURGS DU FAYET ET DE SAINT-GERVAIS

C'est l'ambition de ce projet, au travers d'un moyen de transport rapide, respectueux de l'environnement, ouvert au quotidien, accessible par tous. Il relève de la même ambition et de la même volonté que celles que nous avons eues en décidant avec le Conseil Général de faire ce magnifique pont qui réunit depuis 2012 les deux rives du bourg de Saint-Gervais.

Bien évidemment, au moment de passer de l'idée au projet et au tracé, il est normal que les habitants résidant à proximité de la ligne s'intéressent plus particulièrement au projet et à ses conséquences pour eux. Qui ne le ferait pas ?

J'ai connu les mêmes réactions lors de la construction du pont, d'un coté l'équipe municipale et la majorité des habitants, convaincus de l'utilité du pont, de l'autre les sceptiques, les opposants aux arguments habituels : inutile, coûteux, destructeur de l'environnement... On y est arrivé et 10 ans après son inauguration, plus personne ne se rappelle comment on pouvait vivre avant... sans le pont !

Plus que jamais vos élus se doivent de respecter leurs engagements de campagne et de les mener à bien. On reproche facilement aux élus de ne pas appliquer leur programme. À Saint-Gervais, depuis 2001, on se fait un point d'honneur de respecter les électeurs et les habitants en mettant en œuvre au quotidien notre slogan de campagne « une parole, des actes ».

Je regrette que dans ce dossier, celles et ceux qui ont des questions légitimes n'aient pas souhaité dialoguer et même que quelques-uns laissent croire que ce projet serait irrespectueux de l'environnement.

L'ASCENSEUR À EAUX USÉES UN PROJET RESPECTUEUX DE L'IMAGINATION DES ANCIENS

Le second projet est né de la passion transmise par Mickaël Farmer, résident de Saint-Gervais, qui m'avait suggéré d'utiliser l'eau comme énergie, comme le faisaient nos anciens avant l'avènement du tout électrique.

LES EFFETS POSITIFS DU GREENWASHING

Il aura fallu plus de 10 ans pour que ce projet intéresse élus nationaux, régionaux, et départementaux. Tous considèrent aujourd'hui que ce modèle reproductible est l'avenir.

Rien à voir avec la fonction et l'utilité de l'ascenseur valléen, il s'agit là d'un petit transport de type funiculaire qui sera mu grâce au poids de l'eau, mieux celui des eaux usées, emplissant ou vidant la ballastière pour faire monter ou descendre ses véhicules. Ainsi, comme un ascenseur, point besoin de personnel, ce funiculaire permettra aux habitants de rejoindre en quelques minutes le fond du parc thermal à l'entrée du bourg de Saint-Gervais.

En réalisant ces nouveaux moyens de transport inédits, réfléchis, respectueux de l'environnement, modernes, adaptés aux besoins de déplacement de toute notre population, qu'elle soit permanente, en résidence secondaire ou en villégiature, nous assurons un avenir serein à notre commune.

Votre maire, Jean-Marc Peillex

Saint-Gervais continuera à être une commune dans laquelle les habitants peuvent rester y vivre.

Saint-Gervais continuera à être une commune dans laquelle les habitants peuvent rester y vivre. Depuis quelques mois la rumeur enfle, les prix de l'immobilier s'envoleraient, comme le prétendent certains intermédiaires de l'immobilier spécialisés dans la vente de « biens a exception » ! S il est vrai que dans tout marche il y a des exceptions, heureusement la réalité du marché est tout autre. Certes, comme dans tous les secteurs, alimentation, bâtiment, travaux publics, services, transports, la tendance haussière est de mise mais pas au point de laisser croire que le marché se résume à quelques biens ou prestations de luxe. Depuis 20 ans notre équipe municipale a réveillé Saint-Gervais et en a fait une commune dont la population permanente augmente. L'appât du gain par quelques-uns ne doit pas gâcher et remettre en cause cet objectif. Nous ne ferons pas en 2022 ce que des grandes stations ont fait il y a 50 ans en privilégiant le profit, en vendant le patrimoine des anciens à prix d'or au prix de faire fuir les habitants. À deux pas Megève en est un exemple triste et frappant 5 000 habitants dans les années 1980 ... 3 000 habitants en 2020. Catherine Jullien-Brêches, maire actuelle de Megève, subit cette situation et essaie tant bien que mal d'inverser la vapeur, mais le mal a été fait.

Dans une transaction, il ne peut y avoir d'acheteur s'il n'y a pas de vendeurs. Ce sont ces derniers qui font les prix et mes oreilles n'en reviennent pas quand des résidents permanents vendent à prix d'or leurs biens pour ensuite dire et reprocher qu'ils ne trouvent pas à acheter à Saint-Gervais tellement les prix sont élevés !! Un peu de conscience de la situation créée pour les générations futures et un peu d'humilité seraient les bienvenues par respect pour les habitants.

Face à cette situation déraisonnable et avant qu'il ne soit trop tard, la commune va étudier puis mettre en œuvre tous les dispositifs juridiques et de taxation, dont la mise en œuvre de la taxe d'habitation sur les logements vacants, pour la contrer. C'est regrettable d'en arriver là mais c'est nécessaire.

Votre maire, Jean-Marc Peillex



ÉDITO
P. 2
ACTUALITÉS
P. 3-4





Bionnassay: un éboulement hors normes

LE 1^{ER} JANVIER, ENTRE 8 000 ET 15 000 M³ DE BOUE ET DE PIERRES ONT COUPÉ LA ROUTE D'ACCÈS AU VILLAGE DE BIONNASSAY. DES COULÉES SE PRODUISENT RÉGULIÈREMENT SUR CE SECTEUR, AMENANT LES SERVICES COMMUNAUX DE LA VOIRIE À INTERVENIR. MAIS CET ÉBOULEMENT DE CETTE ENVERGURE, QUI N'AVAIT RIEN À VOIR AVEC LES COULÉES HABITUELLES, NÉCESSITAIT UNE RÉACTION À LA HAUTEUR DE LA SITUATION.

En début d'après-midi, Monique Ract, élue en charge de l'agriculture et de la forêt, reçoit un appel des services techniques. Dans la foulée, le directeur général des services Laurent Claudel et Marie-Christine Dayve, première adjointe, prennent la décision de constituer une cellule de crise.

Le jour même, un TMB supplémentaire est affrété pour assurer les déplacements nécessaires pour les habitants du hameau entre le bas et le haut de la commune, l'Office du Tourisme reloge les touristes en résidence à Bionnassay et coincés « en bas » et le PGHM informe les habitants : possibilité de rejoindre le TMB à pied en 1 h depuis le village, évacuation en hélicoptère pour les personnes à mobilité réduite, mise en place d'une drop zone pour l'hélicoptère. Dès le lendemain, tous les résidents secondaires et les locations sont évacués et un sac de premiers secours est laissé chez Jean-Jacques Fragnon, habitant du hameau et secouriste.

RAPIDITÉ et sécurité

Le maire Jean-Marc Peillex, en déplacement, a pris en main la situation dès son arrivée le 3 janvier : « il faut sécuriser rapidement le site pour permettre la réalisation des travaux de dégagement de la voirie dans les meilleures conditions possibles de sécurité pour les personnels intervenants. »

Acro BTP mène une première intervention le lendemain pour purger le couloir des pierres et rochers instables, couper les arbres morts en crête et préparer l'installation d'un filet de protection. Le 5 janvier, <mark>une commission de sécurité élargie décidera des travaux à engager</mark> par Acro BTP et Benedetti-Guelpa, en présence du sous-préfet de Bonneville, des représentants du service RTM (restauration des terrains de montagne), de la gendarmerie, du PGHM, des pompiers, de la société de secours en montagne du Val Montjoie, des services et élus de la commune. Deux secouristes, deux gendarmes du PGHM et deux sapeurs-pompiers tiendront durant quelques jours un poste de secours au Crozat chez Monique Ract.





La suite, elle la raconte « de l'intérieur », en tant qu'élue et habitante du hameau de Bionnassay. « Nous avons ouvert la route du Champel, pour débloquer certaines voitures et permettre aux habitants de reprendre le travail. Parallèlement, la réflexion s'est entamée sur le déblaiement et la réouverture de la route, chose faite dès le 22 janvier, soit 22 jours après l'éboulement. Les travaux se sont poursuivis jusqu'au 26 février, avec des horaires de passage pour faciliter la gestion du chantier. Durant ce laps de temps, la mobilisation et la solidarité entre habitants à l'année et touristes n'a jamais faibli. Toutes les décisions ont été prises dans des délais rapides et avec un souci constant de sécurité. Le Maire a pleinement assumé son rôle en prenant la responsabilité d'engager les travaux. »

L'opération (600 000 €) a été financée à 20 % par la commune et 80 % par le département.

BUDGET 2022; UNE GESTION SAINE ET PÉRENNE P. 10-11 INFRASTRUCTURES

P.10-11
INFRASTRUCTURES:
SAINT-GERVAIS
INVESTIT POUR
LE CONFORT DE TOUS
P.12 ET 17

DERNIÈRE FÊTE DE L'ÉCOLE DU MONT-JOLY POUR CHRISTIAN DELHORME QUI FÊTE SONT DÉPART À LA RETRAIRE P. 13

NOUVEAUTÉ: AMÉLIORATION DU STATIONNEMENT AU FAYER P. 14

CONSULTATION PUBLIQUE...
P. 15

INAUGURATION DE LA NOUVELLE GARE DU TMB DU BOURG DE SAINT-GERVAIS P. 16

PATRIMOINE: AUX FONDEMENTS DE L'IDENTITÉ LOCALE P. 18-19 RESSOURCE EN
EAU: UNE GESTION
AU PLUS PRÈS
DES BESOINS
P. 20-21
CULTURE
& ÉVÉNEMENTS

P. 22-23

CONSEIL DES SAGES
P. 26
EXPRESSION POLITIQUE
& ÉTAT CIVIL
P. 27
UNE JOURNÉE
AVEC KAREN MAZZILI



2 mois à Bionnassay : faire face, ensemble

Damien Girardier

M DIRECTEUR D'EXPLOITATION DE LA COMPAGNIE DU TRAMWAY **DU MONT-BLANC**

« NOTRE ÉTAIT NATURBLLE, **ELLE A PERMIS DE** METTRE EN AVANT L'INTÉRÊT COLLECTIF DU TRAIN. »

Le jour de l'éboulement, nous avons ajouté 3 trains supplémentaires pour faciliter le retour à domicile des habitants ou l'évacuation des touristes. Les jours suivants, nous avons fait circuler des trains avec des véhicules plateau pour monter le matériel du SDIS et mis en place avec la mairie un système de pass gratuit pour les habitants jusqu'au retour à la normale. Nous avons enfin monté de la nourriture et pris en charge un service de

Bionnassay et le TMB font partie du même paysage : notre intervention était naturelle, elle a permis de mettre en avant l'intérêt collectif du train. Je garde le souvenir d'un bon moment multi-partenaires : nous avons su travailler ensemble pour le bien des habitants.

Jean-Christophe Braud,

ADJOINT AU CHEF DE GROUPEMENT ARVE MONT-BLANC, SDIS74

Dès le le janvier, le Service Départemental d'Incendie et de Secours a participé à la sécurisation du hameau. L'enjeu : en coordination avec tous les services, permettre l'évacuation et organiser un dispositif de secours pérenne pour les habitants restés sur place. Des matériels de secours à personne et incendie ont été acheminés par moyens héliportés et terrestres, via le TMB et les remontées des Houches, dont un engin de

Le SDIS a progressivement renforcé le dispositif de sécurité jusqu'à la réouverture de la route début mars, par l'acheminement de matériels et véhicules incendies chez la famille Ract par le chemin du Champel que la mairie maintenait en état de « viabilité » pour véhicules 4x4. Lors des périodes de mauvais temps, 2 pompiers étaient postés au hameau, mobilisés depuis les centres de secours de Saint-Gervais, Sallanches, Passy, Chamonix, Vallorcine. Enfin, dès qu'une piste provisoire a pu être rouverte, la réouverture du hameau s'est faite en coordination avec les entreprises de travaux et la mairie.

Cette mission inter-services a permis d'éprouver la réactivité de tous et a conduit à de beaux moments de fraternité avec la Mairie, les habitants, nos collègues secouristes et les entreprises. Une belle et aventure humaine.





Mobilisation du Service Départemental d'Incendie et de Secours La route de Bionnassay après les travaux

Olivier Broquet

RESPONSABLE ETUDE, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT CHEZ ACRO BTP

Les premiers jours, nous avons effectué un survol d'inspection en hélico avec le PGHM et le RTM, avant d'examiner le couloir, la tête de falaise et en dessous avec des collègues cordistes et un géotechnicien.

Après la validation de la commission sécurité, nous avons mené les travaux : déboisage de la zone de tête, pose de grillages de sécurité, pose d'un avaloir en milieu de couloir pour intercepter les blocs, les guider vers le bas et les rabattre au sol, création d'un écran pare-blocs pour sécuriser le passage des véhicules.

Jusqu'à 8 personnes d'Acro BTP sont intervenues avec Benedetti-Guelpa durant 1 mois pour pouvoir rouvrir la route, sans compter les travaux supplémentaires pour conforter le bas de talus.

" Jean-Jacques Fragnon

HABITANT DU HAMEAU ET SECOURISTE EN MONTAGNE

Le ler janvier à 15 h, mon épouse et moi apprenons l'éboulement. À l'espace Mont Blanc du centre bourg de Saint-Gervais, nous retrouvons des amis résidents secondaires et vacanciers bloqués en bas. Avec gentillesse, diplomatie et patience, l'équipe de l'Office de tourisme nous prend en charge et trouve pour chacun un hébergement pour la nuit et un dîner. Le lendemain, nous sommes encadrés et accompagnés à pied jusqu'au village, où nous partageons le contenu des réserves périssables de ceux qui partent, dans la bonne humeur. Après l'évacuation, il reste une douzaine de Bionnassards au village. Nous avons été impressionnés par la rapidité de mise en œuvre des équipes, le professionnalisme des entreprises et le délai court avant réouverture de la route. Cet événement reste un moment rare, qui a renforcé les liens entre nous.

Membre de la Société de Secours en Montagne de Saint Gervais / Val Montjoie, j'ai pu apprécier les moyens humains et matériels mis en œuvre par les services de l'État, du département, de la commune, des sociétés de secours, et les acteurs locaux : c'était une très grosse opération rapide et efficace, un très bel exemple de coopération à grande échelle, dès le premier jour et dans la durée.

André-Vianney Espinasse

PGHM

Le PGHM de Chamonix a tenu le rôle de « Commandant des Opérations de Secours » les 1^{er} et 2 janvier. L'évacuation du hameau revêtait plusieurs volets : secours, ordre public (une centaine de personnes concernées en pleine saison hivernale), travaux... Tous les services se sont engagés autour d'une même cause, la sécurité des populations. Mon rôle était de coordonner le travail des équipes Gendarmerie (PGHM, compagnie, brigades, hélico), SDIS, Sécurité Civile (Dragon 74), Société de secours en montagne, Tramway du Mont-Blanc... en lien avec les élus et les services de la mairie. Nous avons engagé une dizaine d'effectifs sur ces deux jours, puis suivi l'évolution de la situation jusqu'au retour à la normale.

J'ai énormément apprécié cette mission pour sa transversalité et parce que toutes les entités ont été capables de se retrousser les manches pour travailler ensemble. Le jour de l'évacuation en hélico, une habitante fêtait ses 90 ans : l'un de mes meilleurs souvenirs de mission.

« Noël Sabot

DIRECTEUR D'EXPLOITATION CHEZ BENEDETTI-GUELPA

Nous prenons en charge le terrassement, la voirie, les travaux de montagne et de forte pente. Nous avons une sensibilité aux éboulis et à la stabilité des matériaux : à force d'expérience, nous savons quoi mettre en place. Dès qu'Acro BTP a purgé les blocs les plus instables au sommet du couloir, nous avons ouvert un chemin avec une pelle 20T pour libérer les voitures coincées dans le virage et donner un accès 4x4 au PGHM. Dans le 2º lacet de la route, nous avons posé des blocs béton pour sécuriser un accès riverains. Nous avons évacué les blocs vers le bas avec une pelle araignée, taillé le talus en butée de pied pour assurer la stabilité du cône de déjection et bloquer le pied du glissement avec un enrochement.

Ce projet a été mené conjointement avec Acro BTP : le savoir-faire et l'expertise de nos deux entreprises nous a permis de gérer l'ensemble du chantier en sécurité et avec efficacité. Les maîtres-mots ? Confiance, pragmatisme et savoir-faire des hommes.







ETAT, REGION, DEPARTEMENT,
INTERCOMMUNALITÉ ET
COMMUNE: LES COMPÉTENCES
ET MOYENS DE CHAQUE
ÉCHELON ONT LONGTEMPS
EMPÊCHÉ D'ABORDER
LA MOBILITÉ DE MANIÈRE
TRANSVERSALE...
OR LES HABITANTS ET
USAGERS D'UN BASSIN
DE VIE SE DÉPLACENT
SANS CONSIDÉRATION
POUR LES FRONTIÈRES
ADMINISTRATIVES.

EN MONTAGNE PLUS QU'AILLEURS, L'ABSENCE DE COHÉRENCE ENTRE LES SOLUTIONS DE MOBILITÉ PEUT TOURNER AU CASSE-TÊTE : LA DÉNIVELÉE ET LE RELIEF SONT DE VRAIS OBSTACLES POUR L'EMPLOYABILITÉ DES HABITANTS, LA CIRCULATION AUTONOME DES JEUNES, LES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS, LES FLUX TOURISTIQUES. Saint Gervais s'étage de la plaine de l'Arve à 580 m d'altitude aux coteaux subalpins 900 m plus haut. La mobilité est un enjeu clé pour les élèves, lycéens, salariés...

LA SOLUTION LA PLUS FRÉQUENTE, LA VOITURE INDIVIDUELLE, NE CONVAINC PLUS.

Outre le coût du permis de conduire et le coût des énergies, la voiture engendre une avalanche de nuisances : pollution sonore, gaz à effets de serre, pics de trafic routier... La commune, signataire du Plan de Protection de l'Air 2019/2023 (PPA2), souhaite accompagner la transformation des habitudes de consommations carbonées.

L'un des objectifs du PPA2 porte spécifiquement sur la mobilité : « changer les comportements, proposer des alternatives à la voiture... »

La Loi d'Orientation des Mobilités de 2019 transforme en profondeur la politique des mobilités, avec un objectif : des transports du quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres.

• La LOM a rendu obligatoire l'exercice de la compétence mobilité par une autorité organisatrice de la mobilité (AOM). L'objectif: partout sur le territoire, garantir qu'un acteur public est compétent pour organiser des services de mobilité alternatifs à l'usage de la voiture individuelle.

L'intercommunalité a voté en mars 2021 pour laisser à la Région la compétence Transport : à ce titre, elle gère les lignes Lihsa et signe des conventions de délégation ou de coopération avec les communautés de communes et/ou les communes. À l'échelle du Pays du Mont-Blanc, des conventions sont signées avec les communes pour les navettes saisonnières (Facilibus à Saint-Gervais) et la CCPMB pour le transport scolaire, le transport à la demande, l'autopartage et RézoMobiCoop.

• La LOM incite à mettre en place de nouvelles solutions pour se déplacer. Elle fait de la mobilité un enjeu partagé entre l'État, les collectivités locales, les entreprises, les usagers... Concrètement : l'État construit des infrastructures et assure un rôle de soutien – notamment financier – pour inventer sur le terrain les réponses adaptées aux usages.

Saint-Gervais va chercher les financements pour inscrire la commune dans une démarche globale de mobilité bas carbone et proposer une offre de transports cohérente pour les habitants à l'année et la gestion des flux touristiques.

Maire de Saint-Gervais et président de la CCPMB en charge de la mobilité, Jean-Marc Peillex explique :

- « Aujourd'hui, les offres de mobilité ne sont pas ou mal connectées. Il s'agit d'inventer de nouvelles mobilités :
- l'ascenseur valléen est propre et rapide, pour connecter les grandes voies de communication;
- l'ascenseur à eaux usées propose un petit transfert de passagers, à peu de frais, en autonomie, pour relier le fleuron touristique du bas de saint-Gervais au centre-bourg;
- l'objectif est d'aller à terme vers du transport à la demande pour aiguiller les usagers et visiteurs du territoire vers l'ascenseur valléen.

La finalité est d'écrire un vrai schéma de mobilité.

Dès cet été, le centre-bourg devient le point central de connexion de toutes les lignes de navettes, à proximité immédiate du DMC, qui verra l'arrivée future de l'ascenseur valléen et le départ du nouveau télécabine qui remplacera le DMC actuel jusqu'au Bettex.

De là, on pourra rejoindre la piscine, la Gruvaz, Saint-Nicolas... On réécrit la totalité de la mobilité à Saint-Gervais, tout en exécutant le programme électoral présenté en 2020 : les élus le mettent en œuvre – c'est la moindre des choses. »



Quels budgets pour les mobilités ?

• SAINT-GERVAIS :

Facilibus
955 000 € POUR
186 000 VOYAGEURS
SOIT 5,13 € / VOYAGEUR

• AUTRES COMMUNES DU VAL D'ARLY ET DU VAL MONJOIE :

1609646€/AN
POUR LE TRANSPORT TOURISTIQUE
POUR 600 000 VOYAGES
SOIT 2,68€/VOYAGEUR

• CCPMB:

460 K€/AN
POUR LE TRANSPORT
À LA DEMANDE (TAD)
DE 20430 VOYAGEURS
SOIT 22,52 €/VOYAGEUR

• RÉGION AURA :

2563 K€
POUR LE TRANSPORT PUBLIC
POUR 374356 VOYAGES
SOIT 9,49 €/VOYAGEUR

ET 1875 K€

POUR LE TRANSPORT

DE 294 420 SCOLAIRES

SOIT 6,37 €/ÉLÈVE TRANSPORTÉ

TRANSPORT
DES ÉCOLIERS

85 000 €



LES PROJETS à la loupe

LA LOM FAIT DE L'ETAT UN FACILITATEUR
DES MOBILITÉS SUR LE TERRAIN. L'OBJECTIF:
SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES
POUR CHANGER D'APPROCHE ET DONNER PLUS
DE MARGE DE MANOEUVRE AUX COLLECTIVITÉS
POUR PROPOSER DES SOLUTIONS VRAIMENT
EN PHASE AVEC LES BESOINS. EXEMPLES,
À SAINT-GERVAIS, AVEC QUELQUES PROJETS
STRUCTURANTS À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE VIE.

PRIORITÉ AUX TRANSPORTS DU QUOTIDIEN

La LOM soutient l'amélioration de la mobilité de tous les jours, plutôt que de nouveaux grands projets : l'Etat prévoit 13,4 Md€ d'investissements dans les transports sur 2017-2022, dont les 3/4 pour le ferroviaire.

Objectif : entretenir les réseaux existants, désenclaver les territoires ruraux.



FOCUS SUR...

LA RÉNOVATION COMPLÈTE DE LA LIGNE SAINT-GERVAIS/VALLORCINE

La Région Auvergne Rhône-Alpes porte l'offre TER, reliée au Pôle d'Échange Multimodal du Fayet. Dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain (PDU) de la Haute Vallée de l'Arve, les élus locaux ont souhaité faire du ferroviaire l'épine dorsale des déplacements dans la vallée.

Construite entre 1901 et 1908, la ligne Saint-Gervais/Vallorcine n'avait jamais été renouvelée. SYSTRA a été sollicité pour une étude de renouvellement de la voie et le suivi des travaux entre 2017 et 2021. Le chef de projet François Hissette explique : « cette ligne demande beaucoup de technicité et d'expertise. Il s'agit d'une voie électrifiée par un rail de contact dite « à écartement métrique », nécessitant des machines spéciales : la France en compte 3 sur son réseau ferré national. Cette spécificité suppose des études pour adapter le matériel à l'écartement métrique (locomotives, wagons, engins de chantier). Cette ligne présente aussi la plus forte pente d'Europe pour un train sans crémaillère : jusqu'à 9 % de pente en direction de Servoz, contre 1,5 à 3 % normalement.

Dans le cadre du CPER 2015-2020, nous avons renouvelé toute l'infrastructure ferroviaire pour répondre aux besoins de fréquentation et revenir à des vitesses nominales plus conformes aux standards : la voie était en mauvais état, le rythme d'exploitation avait baissé avec des portions de voies à 30-40 km/h contre 60 à 70 km/h aujourd'hui. »

La ligne a été livrée à l'automne 2021, les usagers saluent l'amélioration de l'offre : 3 trains/heure au lieu d'un seul précédemment et une durée de trajet plus courte.



SOUTIEN AUX NOUVELLES SOLUTIONS DE DÉPLACEMENT

La LOM fait de la mobilité du quotidien l'affaire de tous. L'Etat a prévu 1,2 Md€ sur 10 ans pour accompagner les collectivités dans leurs investissements dans les transports en commun.

Objectif : orienter les usages vers des déplacements plus propres et partagés.



FOCUS SUR...

LE PROJET COMMUNAL DE TRANSPORT PUBLIC « ASCENSEUR VALLÉEN »

La commune souhaite construire un transport public durable entre la gare SNCF du Fayet et le Châtelet. L'option technique retenue est un télécabine monocâble. **Cet ascenseur valléen est pensé comme une vraie alternative au « tout voiture » :**

• au quotidien, une solution pour les déplacements « premier et dernier kilomètre » des résidents, générant moins de trafic routier et une meilleure qualité de l'air,

• plus largement, une **offre de transport public 100 % bas carbone** reliant les stations du Pays du Mont-Blanc aux grands pôles urbains (Paris, Lyon, Genève, Annecy).

Le maire Jean-Marc Peillex explique : « s'il était isolé, un transport de ce type serait trop lourd en investissement et en fonctionnement. L'ascenseur valléen s'inscrit dans une offre globale « transports à l'année + flux touristiques » qui permet de mutualiser les coûts et de faire participer l'ensemble des usagers aux infrastructures. La construction et l'exploitation ont été confiées à la STBMA. »

Alexandre Merlin poursuit : « acteur local, la STBMA a envie de participer à ce projet qui transforme la mobilité en montagne, en s'affranchissant de la dénivelée. La gare de départ sera située à côté du Pôle d'Échange Multimodal du Fayet : relier du ferroviaire et du transport par câble est un choix atypique dans le modèle français. Aller vers une station sans voitures et développer le territoire en apportant du service aux habitants, c'est porteur pour l'attractivité du territoire. »

L'ascenseur valléen concerne le tronçon Gare du Fayet/Saint-Gervais Bourg. Le **second tronçon Le Châtelet/Le Bettex fera l'objet d'une réfection complète en 2024** au travers de sa transformation en une télécabine. L'enquête publique est en cours.

• TEMPS DE TRANSPORT

moins de 6 minutes (soit - 60 % que par la route)

• DÉBIT

compris entre 150 et 1600 personnes/h, selon les besoins (ler tronçon)

· MOBILITÉ DÉCARBONÉE RENFORCÉE

650 000 km décarbonés (étude Géode)

• PARKINGS CENTRE-VILLE

réduction de 36 470 véhicules à 21 000, soit -10 % d'émissions de T de $\rm CO_2$ (140T)

• CALENDRIER

permis de construire automne 2022, livraison fin 2023.

• MONTANT

ler tronçon 14,2 M€ HT dont 2,8M€ FNADT Avenir Montagnes, 4,3 M€ Région, 4,3 M€ Département, 2,8M€ autofinancement. Programme d'investissement inscrit au Contrat Plan Etat Région 2021-2027.





Rénovation de la ligne de train Saint-Gervais/ Vallorcine

Projection de la Gare intermédiaire du Châtelet (photomontage)



JEAN-MARC PEILLEX EXPOSE:

L'idée de créer des ZFE est très porteuse: toutefois, on ne peut pas demander des efforts aux gens si on ne les accompagne pas positivement, en les aidant à financer des véhicules propres. Il faut aider à aller vers du transport plus propre.

D'où le Fonds Air Véhicules porté par la CCPMB, le projet de station multi-énergies à l'étude entre plusieurs communautés de communes et la volonté conjointe de créer une ZFE, en cohérence avec notre PPA (Plan de Protection de l'Air 2019/2023). »



FOCUS SUR

LE PROJET COMMUNAL DE TRANSPORT PUBLIC « ASCENSEUR À EAUX USÉES »

Inclus dans le plan de mandat, l'ascenseur à eaux usées s'inscrit dans la démarche d'amélioration de l'accessibilité des lieux de vie des étages de la commune.

L'option technique retenue est un funiculaire, mû par la force hydraulique des eaux usées sous la forme d'une cuve embarquée sous la plateforme de transport. Cet ascenseur à eaux usées facilitera les déplacements quotidiens des familles entre le centre-bourg et l'offre du parc thermal : jeux pour enfants, via ferrata, accro branche, escalade, tennis, piscine...

• TEMPS DE TRANSPORT

passage de 6 km en 15 mn à 177 m de dénivelé en moins de 5 minutes, remplissage de la cuve inclus

• DÉBIT

20 personnes par trajet, 5 200 voyageurs/jour maximum)

• MOBILITÉ DÉCARBONÉE RENFORCÉE

suppression de 2 600 déplacements en voiture individuelle, soit 31 200 km routiers/jour retiré

• CALENDRIER

passage des marchés 2022, construction de l'appareil 2023.

• MONTANT

4,64 M€ HT dont aide Avenir Montagnes Mobilités 20 % soit 929 000€ HT. Conseil départemental 30%.

La LOM incite aussi les collectivités à proposer sur 100 % du territoire des solutions alternatives à la voiture individuelle. Des appels à projets permettent de cofinancer sur 2017-2022 des projets de mobilité avec les collectivités, via une enveloppe de 500 M€.

Objectif : déployer sur le terrain des outils plus simples, moins coûteux et mieux adaptés aux besoins.



FOCUS SUR...

L'OFFRE DE SERVICES DE LA CCPMB À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE VIE

La CCPMB se positionne comme coordinatrice et facilitatrice du maillage de solutions de mobilités intercommunales :

 réseau cyclable : conception d'un schéma cyclable intercommunal et d'un schéma intercommunal des stationnements cyclables

• cyclotourisme : depuis juin, 9 boucles cyclotouristiques sur le territoire dont 5 passent par Saint-Gervais.

• lutte contre « l'autosolisme » (voiture individuelle) :

schéma intercommunal des parkings relais, étude sur l'autopartage (une station est notamment prévue à Saint-Gervais, avec l'opérateur Citiz et une flotte 100 % électrique), déploiement dès la rentrée du dispositif d'autostop sécurisé RézoPouce, devenu en juin RézoMobiCoop.

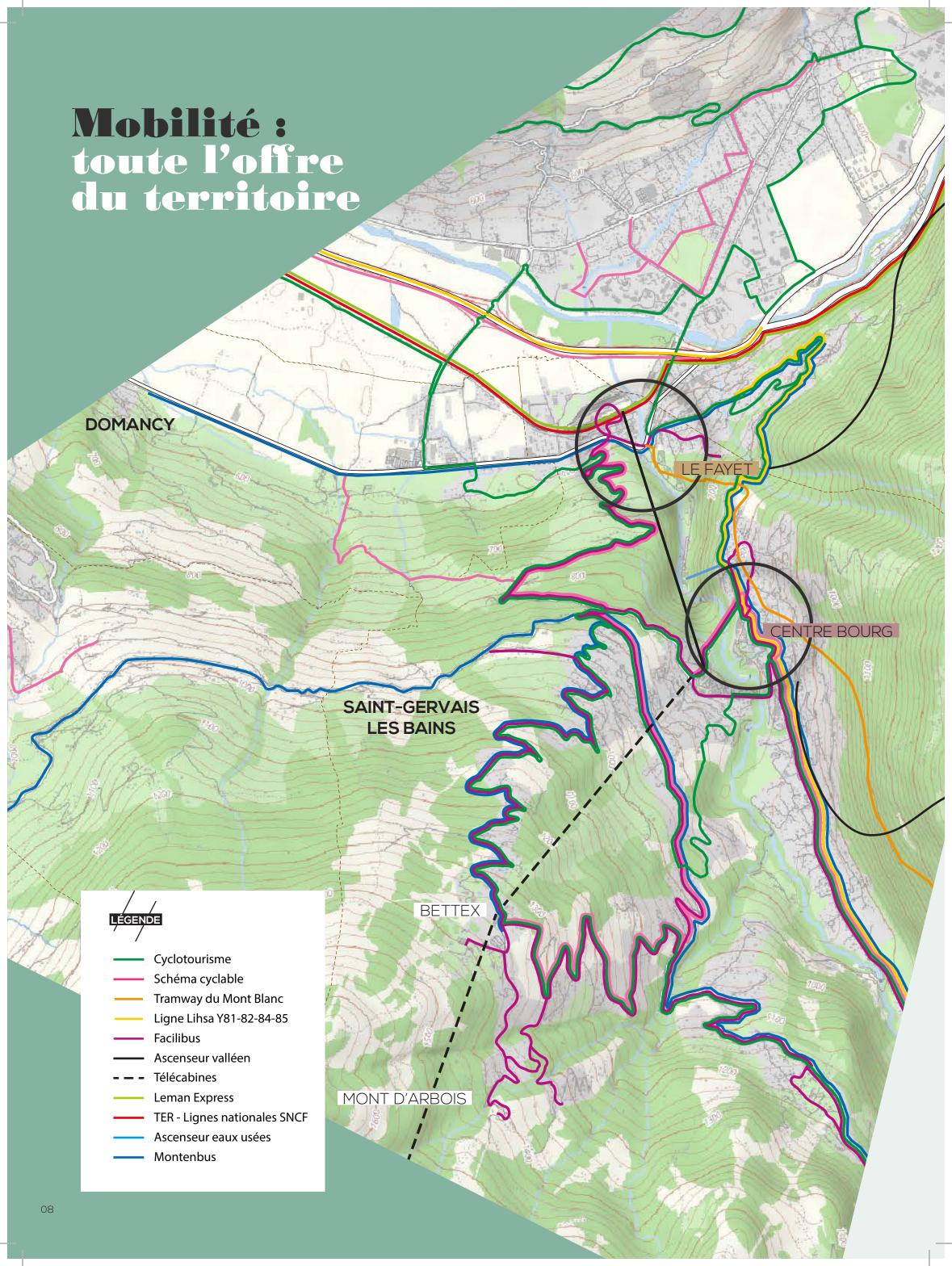
• guichet unique transport : page portail (sur le site de la CCPMB) sur l'offre de transport du territoire et projet d'abonnement avec la Région pour proposer en 2023 un abonnement multi-opérateurs (bus Lihsa, TER, Montenbus, ski-bus, transport scolaire, ascenseur valléen).

· Rezo Pouce: autostop sécurisé (lancement septembre 2022).

VÉHICULES PROPRES ET ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS

En France, les activités de transports représentent plus d'1/3 des émissions de ${\rm CO}_2$. L'objectif de neutralité carbone en 2050 est inscrit dans la loi, ainsi que l'interdiction de la vente de voitures utilisant des énergies fossiles d'ici 2040. L'Etat propose des aides : prime à la conversion et aide à l'installation des stations de recharge électrique, création de zones à faibles émissions (ZFE) permettant aux collectivités de limiter la circulation aux véhicules les moins polluants.





AU FAYET, PEM PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL

INAUGURÉ EN 2001

OBJECTIF: raccorder Saint-Gervais aux grands axes routiers, orienter le territoire vers des mobilités décarbonées et développer une offre complète et cohérente qui fluidifie le trafic pour tous.

OFFRE EXISTANCE

>> TRAIN

- TGV et TER
- Mont Blanc Express Saint-Gervais-les-Bains-Le Fayet / Vallorcine
- · Léman Express (Lémanis) Saint-Gervais / Genève
- Gare routière & services associés : taxis, location de voiture, parking (stationnement vélo sécurisé mis en place par la Région Rhône-Alpes, 7 places bus, 140 places stationnement voiture)

>> BUS

- Facilibus: 8 lignes saisonnières, flotte de véhicules 100 % zéro émissions
- Montenbus : 377 arrêts sur le territoire de la CCPMB, correspondant aux arrêts du transport scolaire et LIHSA.

 Lundi au samedi. 8h30 à 12h15 et 13h45 à 18h30
- / 151 abonnés domiciliés à Saint-Gervais dont 76 abonnements vendus par l'OT.
- / 16% des demandes de trajets sur le territoire de la CCPMB ont pour origine/destination Saint-Gervais.
- / Arrêts les + demandés : la Gare SNCF du Fayet, Les Thermes, Le Pont en direction de Passy/Sallanches et Cupelin en direction de Megève, mais aussi l'office du tourisme et Assomption Miage/MJC.

• Lignes interurbaines LIHSA

La CCPMB a renégocié en 2021 l'amélioration des lignes régulières. Depuis décembre 2021, la desserte s'est améliorée et enrichie d'une offre TAD aux heures creuses.

/ 4 lignes desservent Saint-Gervais, Y81/82/84/85, reliées au PEM du Fayet.

Transport scolaire

401 élèves domiciliés sur la commune de Saint-Gervais sont inscrits aux transports scolaires chaque jour, soit environ 15% des élèves du Pays du Mont-Blanc :

/ 218 collégiens

/ 144 lycéens

/ 1 élève pour l'école du Fayet, via un circuit mutualisé avec la desserte du collège de Varens de Passy

/ 16 élèves pour l'école Marie Paradis et l'école de l'Assomption, avec 2 circuits dédiés.

/ 22 élèves pour l'école du Mont-Joly (Saint-Nicolas de Véroce et le Gollet), via 1 circuit dédié à double rotation.

>> TRAMWAY DU MONT-BLANC

/ Ligne du Fayet au Nid d'Aigle,
 4 à 6 départs/jour en hiver,
 8 à 11 l'été. Pas de fonctionnement en dehors des périodes touristiques

/ Connexion avec les lignes 81 et 82 + TER Mont-Blanc express

À VENIR...

- Voies vertes
- Rénovation de la gare routière
 & agrandissement du parking
- Gare de départ de l'ascenseur valléen (1^{er} tronçon, transport public urbain à l'année)

AU CHÂTELET. SAINT-GERVAIS BOURG. UN SECOND PEM

EN SERVICE DÈS CET ÉTÉ



OBJECTIF: connecter l'ensemble des solutions de mobilité locale au DMC, faciliter les déplacements du quotidien pour tous et proposer des solutions de mobilité durable, en autonomie.

OFFRE DXISTANTE

- Facilibus : été/hiver
- Montenbus : à l'année
- DMC (téléporté) Double Mono Câble pour accéder au Bettex (front de neige)
- Parkings centre-ville

À VBNIR...

- Autopartage
- Stationnements cyclo
- Gare de départ du second tronçon de l'ascenseur valléen (transport hiver vers le Bettex, front de neige)
- Gare d'arrivée de l'ascenseur à eaux usées (départ au parc thermal)

OBJECTIF: éviter les ruptures dans les cheminements entre communes, proposer une offre cohérente à l'échelle du bassin de vie pour faciliter les mobilités du quotidien.

OFFRE DATS/JANNE

- Boucles cyclotouristiques
- Montenbus, transport à la demande
- RézoMobiCoop, réseau d'autostop sécurisé

À VENIR...

- Autopartage
- Projet vélobus pour l'école du Fayet (+ 2 écoles à Passy)
- Station multi-énergies

Budget 2022: une gestion saine et pérenne

UN BUDGET MUNICIPAL, CE SONT DES CHIFFRES, DES TABLEAUX, DES RATIOS.

DERRIÈRE CETTE MÉCANIQUE
COMPTABLE, CE SONT LES CHOIX
STRATÉGIQUES ET POLITIQUES
DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE
QUI SONT EN QUESTION:
LES CHOIX BUDGÉTAIRES
D'UNE COMMUNE L'ENGAGENT
TRÈS CONCRÈTEMENT.
L'ENJEU? ACCOMPAGNER
LE DÉVELOPPEMENT DU
TERRITOIRE ET LES TRANSITIONS
EN COURS OU À VENIR,
POUR LE BÉNÉFICE DE TOUS.

Le budget d'une collectivité respecte les règles de comptabilité publique. Il est structuré en deux grandes sections :

- la section Fonctionnement couvre l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité, renouvelées à échéance régulière.
- la section Investissement couvre les dépenses et recettes liées aux travaux et aux « grands projets » de la commune qui s'inscrivent ainsi dans le patrimoine communal

Chaque section répond au **principe d'équilibre :** les dépenses doivent être égales aux recettes.

Le budget primitif est voté en décembre de l'année précédente, pour pouvoir lancer les marchés et consultations dès le début de l'année et mener les travaux avant la saison estivale, notamment pour la voirie. Un budget supplémentaire est voté en mars pour tenir compte du résultat réel de l'année écoulée.

Au budget général s'ajoutent à Saint-Gervais notamment deux budgets indépendants, relatifs à l'eau et à l'assainissement. Le choix d'une régie directe permet à la commune d'ajuster finement la gestion des ressources aux besoins réels ainsi que la tarification correspondante. Par ailleurs, une commune multi-polaire nécessite un réseau étendu : la multiplicité des hameaux et le dénivelé entraînent des coûts fixes plus importants au'un réseau urbain.



BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

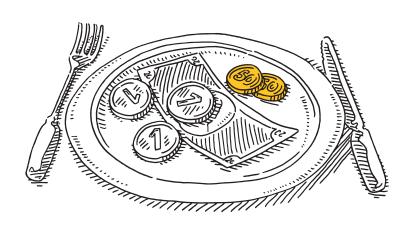
Dans un souci de transparence en matière de santé financière, la loi prévoit pour les collectivités des indicateurs de bonne gestion. Ces « ratios réglementaires » peuvent aussi permettre de comparer entre elles des collectivités de même strate de population.

Responsable du service Finances, Renaud Duquy-Nicoud explique : « les ratios des communes touristiques de montagne sont difficilement comparables avec ceux des autres communes. Compte tenu de son réseau de voirie plus important pour desservir le territoire, de son activité économique et des résidences secondaires, une commune touristique de 5 700 habitants génère davantage de recettes et de dépenses qu'un commune de même taille sans variation saisonnière. »

Les 6 premiers ratios ramènent les données financières au nombre d'habitants permanents.

Le $7^{\rm e}$ ratio montre le « poids » de la masse salariale dans les dépenses de la commune : Saint-Gervais recourt peu aux délégations et s'appuie essentiellement sur une gestion directe.

Les 3 derniers ratios illustrent la situation financièrement saine de la commune. La commune investit grâce à des subventions ou à de l'autofinancement, sans recours au financement par l'emprunt.



RATIOS RÉGLEMENTAIRES

LES RATIOS RÉGLEMENTAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 **CA21 BP22** ET DU BUDGET PRIMITIF 2022 Valeurs **Valeurs** communales communales 2650,77€ 2 626,86€ Dépenses réelles de fonctionnement / population 2 084,80 € Produits des impositions directes / population 2154,92€ Recettes réelles de fonctionnement / population Dépenses d'équipement brut / population 1349,19€ 835,91€ 3 464,94 € Encours de la dette / population 3 464.94 € DGF / population 229,46€ 229,46€ Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement 38,89% 39,52% Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/ 86,03% 87,14% recettes réelles de fonctionnement Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement 40,51% 25.57% Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement 104,02% 105,98%

(1): Les données du compte administratif 2021 retracent toutes les dépenses de l'exercice 2021 tandis que les données du budget primitif 2022 n'intègrent pas celles liées au budget supplémentaire ni aux décisions modificatives de l'exercice. (2): Encours de la dette identique au 31/12/2021 pour le CA21 et au 01/01/2022 pour le BP22, population 2022 non connue et donc reprise dans le calcul identique à 2021. (3): Le montant de la DGF 2022 est prévu identique à celui de 2021 dans l'attente de la notification de la part des services de l'Etat.

BUDGET D'INVESTISSEMENT: DES CHOIX D'AVENIR

Le budget d'investissement recense l'ensemble des projets d'infrastructures portés par la commune. Parmi eux, quelques chantiers d'envergure, détaillés dans ce numéro de Projection :

- la rénovation du presbytère dans le cadre d'un projet européen Itineras-Passerelle (p. 14-15),
- · la restructuration de l'école du Fayet (p. 12-13),
- les travaux de sécurisation et de consolidation suite à l'éboulement sur la route de Bionnassay (p. 3-4).

Quelques autres projets clés :

- · la réhabilitation de logements à la maison Revenaz,
- la réhabilitation de la scierie Chappot, donnée par la famille à la commune, et pour laquelle un projet de rénovation est en réflexion, dans la lignée de la démarche de valorisation du patrimoine local
- l'amélioration des infrastructures sportives, dans le prolongement des travaux menés de façon récurrente p our la piscine couverte, la patinoire, le skate-park et le bike-park pour maintenir une qualité de services offerts aux usagers.



Restructuration de l'école du Fayet

BUDGET 2022 INVESTISSEMENTS POUR L'ANNEE 2022

8 331 182 €*

Budget primitif voté en décembre 2021 / Budget supplémentaire voté en mars 2022

BÂTIMENTS : ACQUISITION, ENTRETIEN ET RÉNOVATION 1296 406 €

Maison Revenaz : Travaux de réhabilitation (4 logements) : 555 590 €

Rénovation studios résidence Le Splendid : 32 000 €

Réhabilitation Scierie Chappot : 190 000 € Réfection toiture mairie : 300 000 € Espace Mont-Blanc : 32 700 € Groupe scolaire Marie Paradis : 22 400 € Bâtiments d'alpage : 79 725 € Gendarmerie : 60 000 €

Colombarium cimetière de Saint-Gervais : 15 000 €

INSTALLATIONS SPORTIVES 469 100 €

Terrain Football du Fayet : 350 000 €

Tennis et Mini-golf : 20 700 €

Patinoire : 16 800 €

Piscine : 23 900 €

Via ferrata : 54 000 €

REHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE 702 000 €

Part 2022 sur l'enveloppe de 1 392 000 € prévue

RESTRUCTURATION DE L'ECOLE DU FAYET 604 000 €

Part 2022 sur l'enveloppe de 2 000 000 € prévue

RESTAURATION DE 6 CHAPELLES (TRANCHE 2) 877 500 €

Part 2022 sur l'enveloppe de 1 755 000 € prévue prévue

VOIRIE

1284500€

(dont éboulement route de Bionnassay : 660 000 €)

INFORMATIQUE ET VIDEOPROTECTION 170 000 €

PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS 96 000 €

MANIFESTATIONS, MONTAGNE ET TOURISME 105 400 €

TRAVAUX COURANTS ET DIVERS 463 000 €

ENROBES 200 000 €

PARC MATERIEL 250 000 €

BUDGET EAU 870 400 € HT

BUDGET ASSAINISSEMENT 770 320 € HT

* Principales opérations (détail exhaustif disponible sur demande auprès de la mairie)

TAUX D'IMPOSITION 2022:

EN BAISSE CONSTANTE

Les décisions fiscales de l'équipe municipale s'inscrivent dans une baisse continue des taux d'imposition, dans la limite de 1 %, équivalente au montant de la hausse des bases prévisionnelles prévues par l'Etat. Saint-Gervais est ainsi l'une des seules communes du Pays du Mont-Blanc à baisser ses taux : elle se distingue par une dynamique de baisse d'impôts, en adossant son financement à l'activité économique et l'attractivité du territoire qui ont été d'ailleurs favorisées par la politique de l'équipe municipale.

Conformément à l'article 16 de la Loi de Finances, le taux de la taxe d'habitation est gelé à 20,10 % depuis 2019 et jusqu'en 2022 inclus.

TAUX 2022:

- Taxe sur le foncier bâti : 29,21 % (au lieu de 29,51 % en 2021)
- Taxe sur le foncier non bâti :
 42,92 % (au lieu de 43,35 % en 2021)
- Cotisation foncière des entreprises : 24,03 % (au lieu de 24,27 % en 2021)

EVOLUTION DES TAUX DES D'IMPOSITION

(HABITATION ET FONCIER)

		TAXE D'HABITATION				TAXE FONCIÈRE BÂTI		
		Commune	Département	Total		Commune	Département	Total
2001		13,50%	6,54%	20,04%		17,72%	12,03%	29,75%
2002	7	15,53%	6,54%	22,07%	7	19,76%	12,03%	31,79%
2003	=	15,53%	6,54%	22,07%	=	19,76%	12,03%	31,79%
2004	7	14,99%	6,54%	21,53%	7	19,07%	12,03%	31,10%
2005	7	14,96%	6,54%	21,50%	7	19,04%	12,03%	31,07%
2006	7	14,92%	6,54%	21,46%	7	18,98%	12,03%	31,01%
2007	7	14,80%	6,54%	21,34%	7	18,83%	12,03%	30,86%
2008	7	14,76%	6,54%	21,30%	7	18,78%	12,03%	30,81%
2009	=	14,76%	6,54%	21,30%	=	18,78%	12,03%	30,81%
2010	=	14,76%	6,54%	21,30%	=	18,78%	12,03%	30,81%
2011*	7	21,30%		21,30%	=	18,78%	12,03%	30,81%
2012*	=	21,30%		21,30%	=	18,78%	12,03%	30,81%
2013*	7	21,17%		21,17%	7	18,67%	12,03%	30,70%
2014*	7	20,98%		20,98%	7	18,50%	12,03%	30,53%
2015*	7	20,79%		20,79%	7	18,33%	12,03%	30,36%
2016*	7	20,58%		20,58%	7	18,15%	12,03%	30,18%
2017*	7	20,50%		20,50%	7	18,08%	12,03%	30,11%
2018*	7	20,30%		20,30%	7	17,90%	12,03%	29,93%
2019*	7	20,10%		20,10%	7	17,72%	12,03%	29,75%
2020*	=	20,10%		20,10%	7	17,54%	12,03%	29,57%
2021*	=	20,10%		20,10%	7	29,51%		29,51%
2022*	=	20,10%		20,10%	7	29,21%		29,21%

^{*} Taxe d'habitation depuis 2011 s'y ajoute la part départementale, figée entre 2019 et 2022

^{*} Foncier bâti depuis 2021 s'y ajoute la part départementale

Infrastructures: Saint-Gervais investit pour le confort de tous

ÊTRE BIEN AU QUOTIDIEN CONTRIBUE À VIVRE MIEUX ENSEMBLE. LA COMMUNE EST ATTACHÉE À LA QUALITÉ DE VIE SUR LE TERRITOIRE ET INVESTIT CHAQUE ANNÉE POUR LE CONFORT DE TOUS. ILLUSTRATION AVEC DEUX PROJETS D'AMPLEUR, RÉCEMMENT INAUGURÉS.









« LES SALLES
DE CLASSE ME
PARAISSENT
BEAUCOUP PLUS
GRANDES ET
LA PEINTURE
BLANCHE ILLUMINE
LES PIÈCES,
CA ME PLAÎT. »



ÉCOLE DU FAYET: / apprendre en couleurs

POUR S'ÉPANOUIR, LES JEUNES ONT BESOIN D'UN ENVIRONNEMENT ACCUEILLANT ET SÉCURISANT: LA QUALITÉ D'ACCUEIL ET D'APPRENTISSAGE EST DONC UN ENJEU MAJEUR.

C'est dans cette optique que la commune avait engagé des travaux de rénovation à l'école du Fayet, inaugurée le 3 mai en présence de Jean-Marc Peillex, maire de Saint-Gervais, Xavier Roseren député de la Haute Savoie, Cyril Pellevat, sénateur de la Haute Savoie, Aurélie Jansen, directrice du groupe scolaire le Fayet, Grégory Autem, inspecteur de l'éducation nationale, les enfants de l'école, les enseignants et le personnel d'encadrement.

Les travaux ont été menés en deux phases :

/ restructuration des locaux de l'école du Fayet - maternelles et élémentaire, / rénovation des locaux affectés au périscolaire, situés dans le bâtiment historique.

Le bâtiment a subi des travaux d'ampleur : désamiantage complet, mise aux normes PMR et pose d'un élévateur PMR tous niveaux, réalisation d'un préau, remise en couleur des façades périscolaire, agrandissement de la salle de motricité et de la salle de sieste, pose de stores extérieurs pour les salles de classe, amélioration des accès et de la sécurité : portails, nouvelles issues de secours, serrures électroniques...

L'inauguration fût aussi l'occasion de remercier directement l'école de l'Abbaye et la commune de Passy représentés par Vanessa Tournier, adjointe à l'éducation et à la jeunesse et Karelle Lecourtois, directrice de l'école de l'Abbaye qui a facilité les travaux d'amélioration du groupe scolaire du Fayet en accueillant deux classes au sein de leur établissement pendant la durée des travaux.

« NOUS AVONS ÉTÉ ENTENDUS »

Après des mois de travaux, les usagers du site ont accueilli avec enthousiasme leurs nouveaux locaux. «La première partie de l'année s'est déroulée dans des conditions particulières, mais tout le monde a fait preuve de grandes capacités d'adaptation. On savait que le résultat serait à la hauteur», souligne la directrice du groupe scolaire Aurélie Janssen, avant de poursuivre : «nous manquions notamment d'un accès PMR, c'est chose faite: nous pourrons enfin accueillir des personnes en fauteuil roulant, qu'il s'agisse d'un enfant, d'un parent ou d'un enseignant. L'absence d'escalier de secours sur la partie gauche du périscolaire nous empêchait d'exploiter certaines pièces, pour respecter les consignes de sécurité. Là aussi nous avons été entendus. L'un des projets prioritaires pour la rentrée 2022 est une bibliothèque!»

UNE STRATÉGIE D'ENSEMBLE

Le coût des travaux (1995 273 € TTC) a été majoritairement supporté par la commune, avec une aide de la Caisse d'Allocation Familiale de la Haute-Savoie pour le périscolaire (126 000 €) et une subvention du Conseil départemental de 79 631 €.

Ils s'inscrivent dans la dynamique globale d'investissements éducatifs et d'entretien de toutes les écoles de la commune : groupes scolaires du Fayet et Marie Paradis, écoles des hameaux du Gollet, de Saint-Nicolas de Véroce et de Bionnay.

Dernière fête de l'Ecole du Mont-Joly pour Christian Delhorme qui fête son départ à la retraite



Discours de Christian Delhorme, accompagné d'Estelle Migon, présidente de l'association des parents d'élèves, de Stanislas Martel et des enfatns.

L'ÉCOLE EST BEL ET BIEN FINIE POUR CHRISTIAN DELHORME, INSTITUTEUR ET DIRECTEUR DE L'ECOLE DU MONT-JOLY!

LE 24 JUIN DERNIER LORS DE TRADITIONNELLE FÊTE DE L'ÉCOLE, L'ENSEMBLE DES ACTUELS ÉT ANCIENS ÉLÈVES ET LEURS PARENTS. JEAN-MARC PEILLEX, MAIRE DE SAINT-GERVAIS AINSI QUE DE NOMBREUX COLLÈGUES SE SONT RÉUNIS EN L'HONNEUR DU DÉPART À LA RETRAITE DE CHRISTIAN DELHORME. EN POSTE DEPUIS 1998 D'ABORD À SAINT-NICOLAS, PUIS EN TANT QUE DIRECTEUR DE L'ECOLE DU MONT JOLY, IL AURA ENSEIGNÉ PRÈS DE 23 ANS DANS L'ÉCOLE DE HAMEAU DE LA COMMUNE DE SAINT-GERVAIS.



SON PARCOURS

Originaire du jura, Christian arrive en 1998 en tant qu'instituteur à Saint-Nicolas de Véroce et succède à Dominique Marx. Ayant beaucoup lu sur l'histoire de l'alpinisme, il s'est forgé une idée « romanesque » de la montagne qu'il a continué à cultiver pendant ces 5 ans d'enseignement à Saint-Nicolas. Dans ce village à l'identité forte, Christian a tout de suite compris qu'il fallait prendre en compte son histoire et sa culture baroque très présente. Il découvre également l'Association des parents d'élèves « Tous pour l'école », avec laquelle il travaillera conjointement pour toute sorte de projets, notamment les classes découvertes à partir de 2000 qui se réitéreront tous les ans. À cette époque, la classe unique de Saint-Nicolas n'était pas rattachée à celle du Gollet.

En 2003, le risque de fermeture plane sur l'école de hameau, avec moins de 10 élèves inscrits pour la rentrée. Grâce à un travail commun avec Jean-Paul Gay, enseignant et Directeur de la classe unique du Gollet, la proposition d'un regroupement des deux classes fut acceptée par l'inspectrice. Avec le soutien de la Commune de Saint-Gervais, et de Jean-Marc Peillex, le regroupement s'organisa dans les meilleures conditions possibles avec la mise en place d'une garderie le matin et en fin d'après-midi, ainsi qu'un transport scolaire entre les deux classes. Une porte-ouverte fut également organisée pour présenter l'école : seulement deux familles feront le déplacement et y inscrivent toutes deux leurs enfants pour l'année suivante.

Cette année, le regroupement a permis de maintenir nombre d'élèves à 25 pour les deux classes.

C'est pour la rentrée 2003 que Christian Delhorme succéda à Jean-Paul Gay qui prit sa retraite. Il devint instituteur au Gollet et Directeur des deux classes uniques



Anciens élèves de l'Ecole du Mont-Joly à l'occasion de la fête des 90 ans de l'école, le 5 juin 2016

réunies sous le même nom, choisi d'un commun accord par le conseil d'école : « L'Ecole du Mont-Joly ». Au fil des années à Saint-Nicolas, les enseignants se sont succédés et ont su faire perdurer la classe unique : Anne Perrin, Delphine Pihema, Guillaume Eiberlé, Solène Jamet, Nicolas Leprovaux et pour finir, Stanislas Martel.

La nouvelle association des parents d'élèves, regroupée elle aussi en 2003, se nomme « les enfants du tarchet ». À travers l'organisation, les parents d'élèves se sont toujours montrés impliqués et inventifs. L'Association a été présente durant 5 années consécutives au Festival de l'Humour, toujours avec le soutien de la Commune de Saint-Gervais. Leurs nombreuses actions ont notamment permis de financer une partie des voyages scolaires et des activités parascolaires.

Pour Christian, l'important était de créer une communauté où tout le monde avait sa place : élèves, parents, enseignants et municipalité : « sans toutes ces personnes, il n'y aurait pas eu d'école du Mont-Joly ».

A la rentrée 2022, la direction de l'école du Mont-Joly sera reprise par Delphine Pol, qui enseignera au Gollet et Claire Margerie, qui reprendra l'enseignement à Saint-Nicolas.

L'aventure s'arrête après 24 ans de carrière dans cette école pour Christian Delhorme. La relève est assurée avec l'inscription de 11 nouveaux élèves. Pour l'ancien directeur, les grandes vacances peuvent commencer!

NOUVBAUNÓ

Amélioration du stationnement au Fayet

Création de 200 places supplémentaires gratuites







Plan de stationnemnet - Fayet

UN NOUVEAU PARKING DE 200 PLACES, LE PARKING DU STADE, VA ÊTRE CRÉÉ DÉBUT JUILLET À CÔTÉ DU TERRAIN DE FOOTBALL ET DU CIMETIÈRE. IL SERA ÉCLAIRÉ ET SOUS VIDÉO SURVEILLANCE 24H SUR 24. EN PARALLÈLE, LA ZONE BLEUE DU CENTRE-VILLE DU FAYET EST ÉTENDUE POUR PERMETTRE UNE MEILLEURE MOBILITÉ ET DONC POUR FAVORISER LE COMMERCE LOCAL.

LA ZONE BLEUE, comment ça marche ?

Les zones bleues sont gratuites et identifiables par un marquage au sol et un panneau. Le stationnement est limité à 1h30 du lundi au dimanche de 9h à 18h.

Il est justifié par un disque de stationnement OBLIGATOIRE, disponible gratuitement à l'accueil de la Mairie, aux Bureaux d'état civil et à l'Office de Tourisme.

STATIONNEMENT DE LONGUE DURÉE maximum de 7 jours

A côté de la gare, la partie du parking située en face de l'école du Fayet reste en zone blanche. Ce parking est loué par la commune à la SNCF qui en est propriétaire.

STATIONNEMENTS DES RÉSIDENTS

Le principe de droit est que chaque occupant de logement doit satisfaire à ses besoins de stationnement sur sa propriété, **la privatisation du domaine public étant interdite.**Dans la journée en semaine, de 9h00 à 18h00, les résidents doivent donc respecter la réglementation de la zone bleue. **Après 18h00 le stationnement est libre jusqu'au lendemain matin 9h00.**

LE NON-RESPECT DES RÈGLES DE STATIONNEMENT (DÉPASSEMENT OU ABSENCE DE DISQUE POUR LES ZONES BLEUES ET STATIONNEMENT PLUS DE 7 JOURS POUR LES ZONES BLANCHES) ENTRAÎNERA UNE AMENDE DE 35 €.

Consultation publique...

pour connaître l'avis des électeurs

de Saint-Nicolas

QUANT AU DÉVELOPPEMENT DU VILLAGE ET AU REMPLACEMENT DU TÉLÉSIÈGE DU CHEF-LIEU

LE 31 JUILLET PROCHAIN, À L'INITIATIVE DE **JEAN-MARC** PEILLEX, MAIRE **DE SAINT-GERVAIS, UNE CONSULTATION PUBLIQUE** À **DESTINATION DE TOUS LES** ÉLECTEURS DE **SAINT-NICOLAS EST ORGANISÉE SUR LE DEVENIR** DU TÉLÉSIÈGE **DU CHEF-LIEU DE** SAINT-NICOLAS.

CE TÉLÉSIÈGE ACCESSIBLE AUX PIÉTONS EST EN SERVICE DEPUIS 1970 ET PERMET NOTAMMENT L'ACCÈS AU DOMAINE SKIABLE EVASION MONT-BLANC DEPUIS LE PLATEAU DE LA CROIX. L'INSTALLATION DE CE TELESIEGE A PERMIS DE DÉVELOPPER LA STATION DE SAINT-NICOLAS EN LA RELIANT **AUX STATIONS** DE SAINT-GERVAIS ET DE MEGÈVE.

L'HISTORIQUE DE LA STATION

Construit en 1970 à l'initiative de Jean Lainé, le télésiège à pinces fixes 2 places (TSF2) du Chef-Lieu de Saint-Nicolas va devenir le point d'entrée du domaine skiable saint-nicolatain, avec notamment la construction de deux téléskis au Plateau : celui du Vanay et du Plateau. Le téléski des Débutant viendra compléter l'équipement, à partir de 1971. C'est dans une seconde phase que de nouvelles installations comme les téléskis du Gouet et de la Grande Côte permettront d'ouvrir de nouveaux accès au domaine skiable pour se relier à Saint-Gervais.

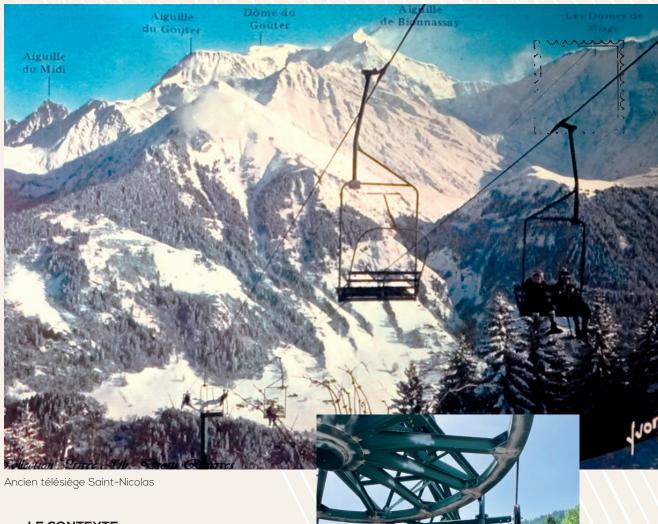
Mise à part une restructuration de la gare en amont en 1986, puis le remplacement des sièges carrés par des sièges Bi Alp en 1995, le télésiège du Chef-Lieu de Saint-Nicolas n'a plus subi de changement majeur.

Par sa construction, le télésiège du chef-lieu de Saint-Nicolas a donné une impulsion nouvelle à la vie de la Station de Saint-Nicolas.

LE TÉLÉSIÈGE TSF2

Situé en plein centre du village, sur la Route de Saint-Nicolas, ce télésiège est accessible uniquement à pied, à la montée et à la descente. Il permet également de relier la fin de la piste du Retour Village débouchant juste en face de l'Eglise de Saint-Nicolas. Des agents d'exploitation sont présents à l'aire de débarquement et d'embarquement afin de récupérer ou de mettre les skis des usagers dans les bacs situés derrière les sièges.

Ce télésiège fait office d'ascenseur entre le village et le front de neige de la Croix : l'accès routier étant étroit et raide est fermée en hiver.



LE CONTEXTE DE LA CONSULTATION

Aujourd'hui, un appel à la consultation publique est lancé afin de permettre aux saint-nicolatains de décider le développement qu'ils souhaitent pour leur village, arrêt du développement comme le demande une association du Plateau de la Croix, ou modernisation et pérennisation des installations.

L'objectif de cette consultation est de permettre à chacun de se prononcer sur l'avenir du village et la nécessité ou non de remplacer ce télésiège ou de le laisser mourir de sa propre mort.

Parmi les technologies envisagées pour le projet, la télécabine pulsée ou la télécabine va-et-vient paraissent les plus adaptés. Avec des véhicules fermés, l'installation sera plus sécurisée et adaptée pour un fonctionnement ascenseur en aller-retour et permettra un fonctionnement l'été.

La télécabine pulsée : les cabines font le tour de la poulie en ralentissant tout le système, avec la possibilité d'avoir 2 ou 4 trains de cabines.

La télécabine va-et-vient : basé sur le modèle d'un téléphérique, les cabines s'arrêtent en gare sans faire de tour de la poulie, puis le moteur repart en sens inverse.

LES AVANTAGES ET LES OBJECTIFS

- faire que cette remontée mécanique puisse être utilisée par tous les publics (skieurs, vététistes, piétons...)
 en toute sécurité,
- ne pas attendre la fin de vie de la remontée mécanique existante ou qu'un accident se produise
- améliorer le temps de trajets et le débit

INFOS PRATIQUES

Cette consultation s'inscrit dans le cadre des dispositions prévues par le CGCT concernant « la consultation pour avis des électeurs ».

Comme pour toute élection, toutes les personnes inscrites sur les listes électorales de Saint-Nicolas (uniquement ce bureau de vote) sont invités à aller voter le Dimanche 31 juillet 2022.

Le télésiège du Chef

Lieu a un rôle

tant pour les

habitants que

important pour

la vie du village,

Les bureaux de vote seront **ouverts de 8h à 18h** dans la salle communale de Saint-Nicolas.

Les électeurs devront se munir d'une pièce d'identité avec photo et de leur carte d'électeur. Tout bulletin raturé ou annoté sera considéré comme nul

Inauguration de la nouvelle gare du TMB du bourg de Saint-Gervais

VENDREDI 8 JUILLET 2022, L'INAUGURATION DE LA NOUVELLE GARE DU TMB DU BOURG DE SAINT-GERVAIS A ÉTÉ CÉLÉBRÉE EN PRÉSENCE DE MARTIAL SADDIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE, JEAN-MARC PEILLEX, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU CANTON DU MONT-BLANC ET MAIRE DE SAINT-GERVAIS. XAVIER ROSEREN, DÉPUTÉ DE LA CIRCONSCRIPTION DU MONT-BLANC ET MATHIEU DECHAVANNE, PDG DE LA COMPAGNIE DU TRAMWAY DU MONT-BLANC.

C'EST DANS LE CADRE DE LA MODERNISATION DU TRAMWAY DU MONT-BLANC (VOIES, MOTRICES, ET BÂTIMENTS), QUE LA RESTRUCTURATION DE LA GARE DU BOURG DE SAINT-GERVAIS S'EST LANCÉE EN SEPTEMBRE 2021. L'ENSEMBLE DE CETTE RESTAURATION S'INSCRIT DANS UN NOUVEAU PROJET RESPECTUEUX DE CET ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL, PORTÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE, LA MAIRIE DE SAINT-GERVAIS ET LA COMPAGNIE DU TRAMWAY DU MONT-BLANC.

RETOUR / sur la création de la gare

C'est en 1904 que les travaux du tramway ont commencé, suivi 3 ans plus tard, en 1907 de la construction de la gare en ossature à bois dans le bourg de Saint-Gervais. Par la suite, un bâtiment « en dur » sera édifié dans les années 30. Le plus haut train à crémaillère de France circule sur une voie longue de 12,5 km et part de la gare du Fayet à 580 mètres d'altitude, pour atteindre la Nid d'Aigle à 2 372 mètres d'altitude.



Xavier Roseren, député de la circonscription du Mont-Blanc, Jean-Marc Peillex, maire de Saint-Gervais, Martial Saddier, président du conseil départemental de la Haute-Savoie et Mathieu Dechavanne PDG de la compagnie du TMB (de gauche à droite)



Le nouveau bâtiment de la gare du TMB





Espaces restauration et accueil



LE TRAMWAY DU MONT-BLANC

N'A CONNU AUCUNE MODIFICATION DE TRACÉ DEPUIS SA CRÉATION EN 1907!

L'inauguration a été l'occasion de visiter la nouvelle motrice Jeanne, **mise à quai pour l'occasion.** L'intérieur des motrices ont totalement été repensées afin d'optimiser l'espace et le confort des voyageurs. Le nouveau parking sous-terrain de la gare à également été

Les 4 nouvelles motrices, Marie, Jeanne, Anne et la nouvelle Marquerite, du nom de la quatrième fille du fondateur de la société d'exploitation initiale du TMB, seront mises en circulation **en décembre prochain.** Elles permettront aux 3 anciennes motrices

de prendre leur retraite après 65 ans de bon et loyaux services.

Aujourd'hui, la gare totalement rénovée accueille l'ensemble des visiteurs, avec un espace restauration une véranda ainsi au'une terrasse.

Coût total : 1,8 M€ dont 1,4 M€ financés par le Conseil départemental

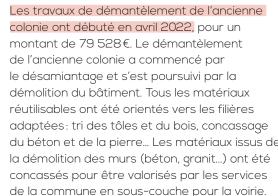
ATELIERS MUNICIPAUX: travailler sereins

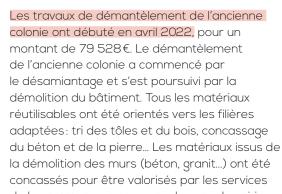
AUTRE BÂTIMENT, AUTRE PUBLIC, MÊMES ENJEUX: LES ATELIERS MUNICIPAUX ÉTAIENT PRÉCÉDEMMENT RÉPARTIS ENTRE LA HALLE TECHNIQUE ET LE BÂTIMENT DE L'ANCIENNE COLONIE DE VACANCES. CELLE-CI A ÉTÉ DÉMANTELÉE: UN NOUVEAU BÂTIMENT A ÉTÉ INAUGURÉ LE 25 MARS.



Désormais, un bâtiment de plain-pied abrite des bureaux fonctionnels et les rangements nécessaires au bon fonctionnement des services techniques: c'est notamment la fin du stockage à l'étage pour le service Manifestations et un vrai confort de travail pour le service espaces verts, auparavant situés dans des locaux peu fonctionnels et mal chauffés. Maintenant chaque service à un espace de travail dédié.

L'opération représente un coût de 1376 695€ pour la collectivité, avec une subvention du Conseil départemental de 121 297€.







ÚN CHANTIER TECHNIQUE /et écologique

LA COMMUNE DE SAINT-GERVAIS COMPTE SUR SON TERRITOIRE TROIS CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES EDF SUR LE LIT DU BON NANT, SITUÉES AU FAYET, À BIONNAY ET À RÂTEAU. UN QUATRIÈME PROJET PRIVÉ A DÉBUTÉ À L'AUTOMNE DERNIER: LE TURBINAGE DES EAUX DE MIAGE. UN PROJET EXEMPLAIRE EN TERMES D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX.

Le projet hydroélectrique porté par la SARL CH Miage prévoit d'aménager le torrent du Miage, affluent du torrent du Bon Nant. L'eau, prélevée à l'aval des chalets du Miage, sera canalisée dans une conduite forcée en majeure partie enterrée, turbinée en amont du parking, puis restituée au torrent

MENER UN CHANTIER VERT

La municipalité encourage les initiatives d'exploitation hydroélectrique sur son territoire, d'autant que la commune est déjà un territoire à énergie positive : elle produit cinq fois plus d'énergie que la population saint-gervolaine n'en nécessite. Le maire de Saint-Gervais et le conseil municipal ont été rapidement séduits par le projet de la SARL CH Miage, visant à produire une énergie renouvelable sans émissions de gaz à effet de serre, grâce aux ressources locales. Pour autant, pas question de mener le chantier sans réflexion globale : « produire de l'énergie propre, c'est très bien, mais si ça nécessite 3000 rotations d'hélicoptère pour y arriver, ça ne vaut pas la peine! J'ai tenu à ce que les travaux nécessaires à ce projet de turbinage engendrent le moins de pollution possible et j'ai demandé à CH Miage de nous proposer un chantier vert ».

Voici l'originalité du projet : utiliser la technique des blondins. Ce transport par câble téléphérique permet d'acheminer le matériel de chantier et les matériaux, notamment en zone montagne où les pentes sont fortes et les obstacles à franchir nombreux. Certes, un câble est plus lent, mais il a un moindre impact environnemental et permet de travailler dans des conditions climatiques beaucoup plus larges, y compris quand le plafond nuageux est bas.

Trois blondins sont nécessaires pour le déroulement du chantier :

/ le premier, a été installé temporairement (mai) pour les travaux de défrichage et le débardage, / le second, mis en place en juin, approvisionne les tuyaux en partie basse et en partie haute

/ le troisième, installé à la suite du blondin 2, acheminera les matériaux jusqu'à la prise d'eau.

OPTIMISER LES TRAVAUX

En parallèle de la conduite forcée, la commune fait installer une conduite d'assainissement pour le village de Miage, un chantier de 600000€ financé par la ville avec une aide du conseil départemental. Conforme à la réglementation et fonctionnelle, l'installation s'inscrit dans la volonté politique de développer l'assainissement collectif dans les territoires de moyenne montagne, comme c'est déjà le cas sur Prarion et Mont Joly. Les habitants aganeront en qualité de vie et le site en propreté. La maîtrise d'ouvrage est déléguée à CH Miage sur le même calendrier que la conduite forcée (livraison août 2023).







Patrimoine: aux fondements de l'identité locale

SAINT-GERVAIS COMPTE SUR SON TERRITOIRE 14 CHAPELLES - DONT 13 ANCIENNES - 3 **ÉGLISES DONT CELLE** DU FAYET, PRIVÉE, UN **TEMPLE PROTESTANT ET** PLUSIEURS ORATOIRES. A LEUR ÉCHELLE. **TOUS TÉMOIGNENT DE** L'HISTOIRE ET DE L'IDENTITÉ **LOCALE AUTANT QUE DE L'ATTACHEMENT DES HABITANTS À LEUR** TERRITOIRE, LA COMMUNE **EST ANIMÉE D'UNE VRAIE VOLONTÉ D'ASSOCIER ARCHITECTURE ET** PATRIMOINE.

« DEPUIS LA LOI DE SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT DE 1905, TOUS LES ÉDIFICES RELIGIEUX CONSTRUITS AVANT CETTE DATE APPARTIENNENT AUX COMMUNES, QUI ONT LA RESPONSABILITÉ DE LEUR ENTRETIEN »,

EXPOSE EMMA LEGRAND, RESPONSABLE DU SERVICE PATRIMOINE POUR

UN PROJET GLOBAL

de valorisation du patrimoine local

Sur son territoire, Saint-Gervais associe architecture, patrimoine et art : art contemporain avec Pile Pont dès 2012 puis le parcours urbain 2KM3, art sacré via deux projets européens ALCOTRA-ITINERAS depuis 2014. Ceux-ci s'attachent à rénover le patrimoine sacré : église, chapelles, oratoires, presbytère.

Elu en charge du Patrimoine et mémoire de la commune, Gabriel Grandjacques raconte : « ITINERAS est le fruit d'un partenariat avec Valgrisenche, commune du Val d'Aoste, et se traduit par deux projets de rénovation, côté français et italien. Entre nous, c'est un « flirt patrimonial », l'illustration de deux équipes qui ont su travailler ensemble. L'ancien maire de Valgrisenche est directeur du Tour du Val d'Aoste, dont Saint-Gervais est chaque année une étape. Les projets ITINERAS sont une autre forme du rapprochement entre nos communes montagnardes. »

La Maison Forte de Hautetour accueille quant à elle des artistes en résidence : auteurs, artistes plasticiens, sculpteurs, vidéastes créent des œuvres en lien avec le territoire. Elle est aussi un lieu de médiation, notamment avec les scolaires. Et le projet « Escapades baroques dans les Alpes » porté par la CCPMB et piloté par la Facim invite depuis 2021 un public familial à découvrir le patrimoine baroque.

Depuis plus de 10 ans, la commune dessine sur son territoire un parcours cohérent associant architecture et culture, révélant les liens entre habitants, visiteurs et patrimoine local. Cette vision d'un bien commun se traduit aussi par la possibilité pour tous de contribuer à la rénovation des édifices, via des dons à la Fondation du Patrimoine.



ES 10 TEMPS FORTS

de la valorisation du patrimoine local

2008

Inauguration de l'église de Saint-Nicolas-de-Véroce

après 10 ans de travaux : décors intérieurs/extérieurs, réfection du clocher, sol avec chauffage, toiture.



Créé à partir de 2008, le Musée d'art sacré de Saint-Nicolas présente

des collections des 17° et 18° siècles essentiellement, principalement issues de l'église de Saint-Nicolas nu des chanelles environnante Elles constituent « le Trésor de Saint-Nicolas » : objets liturgiques, peintures, orfèvrerie, reliques. Financés par les habitants, tous racontent l'histoire de Saint-Nicolas et l'attachement indéfectible des habitants, parmi lesquels des colporteurs partis faire fortune dans les pays alémaniques et de l'ancien empire austro-hongrois.

Une réflexion est en cours, avec le CAUE74, pour rebaptiser le musée et proposer une nouvelle scénographie dans la salle des colporteurs à l'horizon 2023. L'ouverture pourrait se faire « à la demande », sur réservation.

Fin de la rénovation de la Maison Forte de Hautetour 2 menée

dans le cadre d'un projet européen INTERREG-ALCOTRA avec la commune de Courmayeur. La commune l'avait achetée dès 2007 avec l'ambition d'a faire un lieu ressource à Saint-Gervais.

2015

Premier projet européen ITINERAS avec Valgrisenche, associant art et architecture sacrés. Celui-ci s'attache à restaurer le patrimoine local de la commune : l'église de Saint-Gervais et la **chapelle des Plans** 3 située sur le Sentier du Baroque.

Outre la rénovation des bâtiments, ITINERAS compte un volet valorisation du patrimoine via la création de supports touristiques: brochures, parcours avec cartels pour tous les édifices, application mobile, site internet.



2017

Début du programme de restauration des chapelles saint-gervolaines.

Le Sentier du Baroque connecte **les chapelles entre elles,** avec

une signalétique et des dispositifs de médiation sur sites l'été certai chapelles se visitent lors des « balades baroques », encadrées par des Guides du Patrimoine Savoie Mont-Blanc.

2019

Rénovation de la chapelle des

Chattrix 4, classée Monument Historique dès 1976, grâce au soutien financier des habitants. Elle abrite 9 tableaux du 18e siècle et un des plus beaux retables des chapelles de Saint-Gervais.

DE L'INGÉNIERIE & DES COMPÉTENCES

« Les projets de rénovation du patrimoine supposent beaucoup de travail en amont pour monter les projets et pouvoir engager les travaux dès que nous avons trouvé un financement », décrypte Gabriel Grandjacques. « Pour ITINERAS, nous avons pu nous appuyer sur un fonds européen parce que le dossier était prêt : ceci traduit une volonté politique globale et une vision cohérente de l'offre touristique locale autour de l'architecture religieuse».

À la tête du service Patrimoine, Emma Legrand détaille : « la restauration vise à consolider le patrimoine restant en intervenant le moins possible. Nous collaborons étroitement avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui assure un rôle de sauvegarde. La Conservation des Monuments Historiques, les architectes et artisans du patrimoine ont tous un profil spécifique : connaissance des techniques et matériaux, expertise sur l'évaluation des bâtiments, fibre esthétique... »















Restauration de la Chapelle de Cupelin

LA PETITE & LA GRANDE HISTOIRE

Le patrimoine ne se limite pas aux grands édifices.

Le « petit patrimoine vernaculaire » constitue une richesse patrimoniale plus quotidienne. Le CAUE74 et l'architecte du patrimoine Estelle Jorge ont mené en 2020-2021 un inventaire et une étude sur la base du travail d'inventaire fait par Henri de la Brosse. Ils répertorient 100 fours à pain, 113 éparrons, 73 greniers, 7 cadrans solaires, 59 bassin et fontaines, 8 croix et 10 éléments pressoir et autres outils agricoles.

Saint-Gervais a publié le guide « Restauration et valorisation du patrimoine vernaculaire ».

L'enjeu : connaître les principes de la conservation-restauration de ces bâtiments, mener les travaux dans les règles de l'art et obtenir le label de la Fondation du Patrimoine ouvrant droit à une aide financière de la commune et un avantage fiscal.



DOSSIER DE DEMANDE DE LABEL TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.FONDATION-PATRIMOINE.ORG



2021

Saint-Gervais et Cordon conçoivent un **séjour VTT 5** autour du patrimoine naturel et de la culture du baroque. **Objectif:** associer ouverture culturelle et sport de pleine nature autour d'un élément clé de l'identité locc



2021-2022

 Lancement du plan pluriannuel de restauration, autour de 5 nouvelles chapelles en rive gauche:

Cupelin 6 Champoutant, Gollet 7, la Combe et Véroce 8, portant 7 la nombre de chanelles rér pour le patrimoine de Saint-Gervais.

• Second projet ITINERAS Passerelle avec Valgrisenche, avec l'ambition de faire du presbytère un pôle central du patrimoine à Saint-Gervais. Une fois rénové, l'édifice présentera une offre riche autour de l'image : collection de beaux-arts, affiches et peintures autour de la montagne, œuvres du Père Kim En Joong, qui a réalisé les vitraux de l'église de Saint-Gervais, bibliothèque autour de l'histoire de la montagne et point de départ des découvertes du patrimoine d'art sacré...

2022

Édition du Guide de restauration du petit patrimoine vernaculaire 10

pour accompagner les démarches des habitants propriétaires de ce type de construction

2023

Restauration des 6 chapelles anciennes restantes, situées en rive droite du Bon Nant: Pratz, Montivon, Bionnay, Bionnassay , Champel et la Gruvaz.

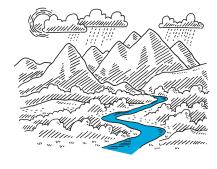
Les 13 chapelles de la commune auront ainsi toutes fait l'objet d'une restauration, un cas unique en France. La commune peut compter sur un fort engagement financier de la Région, du Département, de la Drac et des donateurs privés via la Fondation du Patrimoine, la Fondation Bettencourt-Schuller et des mécènes privés.

UNE HISTOIRE

AVAIT « SA » CHAPELLE, LIEU

de 66 % des sommes versées.





CHANGEMENT CLIMATIQUE,
PRODUCTION D'ÉNERGIE,
ALIMENTATION LOCALE...
LA RESSOURCE EN EAU
EST À LA CROISÉE D'ENJEUX
QUI LA DÉPASSENT.
PEU VISIBLES, LES
INFRASTRUCTURES
IRRIGUENT POURTANT
LE TERRITOIRE.
EN ZONE DE MONTAGNE,
L'APPROVISIONNEMENT
EN EAU DÉPEND DES
SPÉCIFICITÉS DU TERRAIN
ET DES USAGES.



EN MONTAGNE, L'EXPOSITION, LA PENTE ET NATURELLEMENT L'EXISTENCE DE SOURCES OU NON ONT UNE INCIDENCE DIRECTE SUR LA GESTION DE L'EAU. EXEMPLES À SAINT-GERVAIS :

2 VERSANTS et 3 approches distinctes

Au Prarion, en rive droite, l'eau est issue de Bionnassay, à 1 400 m d'altitude. L'eau est captée puis poussée par des pompes jusqu'au col de Voza à 1 600 m, où se situe un réservoir de 200 000 L, donné à la commune par l'APAS. Celui-ci alimente les habitants à l'année et les alpages de Prarion et Bellevue en plus en été.

Au Truc, en rive droite du torrent, une citerne de 200 000 L stockait jusqu'au printemps l'eau issue de la source située 50 m au-dessus de l'alpage. Au printemps 2021, le GAEC du Vivier a demandé à la commune d'accroître l'approvisionnement en eau pour cet alpage communal qui accueille des vaches laitières, traites à l'alpage par Guillaume Mollard et ses associés.

« Toujours prête à mettre en œuvre des solutions pour assurer la pérennité des alpages, la commune a remplacé la bâche existante par deux citernes de 300 000 L, alimentées par la même source », explique Monique Ract, élue en charge de l'agriculture et de la forêt. L'installation a été finalisée le 1er juin et une prise d'eau a été mise en place pour assurer une défense incendie. Le projet a bénéficié d'une subvention du Conseil départemental de la Haute-Savoie à hauteur de 60% du coût HT, soit 36 417 €.

Au Mont d'Arbois, 90 % des alpages sont communaux et tous disposent de sources pour leur approvisionnement. La zone comprend 3 retenues collinaires.

Directeur générale de la STBMA, Alexandre Merlin raconte : « Sur le secteur du Mont d'Arbois, nous stockons 55 000 m³ d'eau. Les deux anciennes retenues du Rosay et de Chateluy stockent environ 10 000 m³ chacune, une pompe dans le ruisseau remontant l'eau dans le lac de Chateluy. Aux Joux, nous avons porté un projet innovant en collaboration avec la commune : la retenue de 35 000 m³ réalisée en 2018, est très intégrée dans le paysage : bien dimensionnée, végétalisée, sans bâche apparente, elle ressemble à un lac naturel. L'alpage de Joux situé à côté dispose d'un pompage indépendant pour s'alimenter depuis cette retenue : c'est un vrai partage d'eau. »

Les trois retenues constituent à l'année un approvisionnement en eau suffisant : il n'y a pas de projet de nouvelle retenue.

Ce constat suppose tout de même une vraie gestion de la ressource durant l'hiver : les dameuses sont toutes équipées de gps pour mesurer la hauteur du manteau neigeux et ajuster la production de neige de culture. Au fil du temps, celle-ci fond et rejoint le milieu naturel, l'eau n'étant pas réellement « consommée » mais temporairement « prélevée ».

À Saint-Gervais, l'approvisionnement en eau des habitants sur tout le territoire est assuré en gestion directe, garantissant une exploitation au plus près des besoins des habitants.

Ce choix inscrit la gestion de la ressource dans un temps long plutôt que dans une logique de marché : il s'agit d'un service d'intérêt général local.





« SAVE THE DATE : 14 mai 2023, Fête de l'abeille

Je suis sensible à la nature et à la biodiversité.
 Les abeilles sont un marqueur de la vitalité de la nature :
 si elles périssent, nous aussi ! », alerte Josy Navarro, présidente de l'association « Main dans la main » qui collabore notamment

En partenariat avec la commune et l'office du tourisme, l'association organisera le 14 mai 2023 la Fête de l'abeille. L'objectif ? Faire de la pédagogie, se rassembler autour d'activités ludiques et créatives et décorer la commune aux couleurs des abeilles, avec des oeuvres de toutes tailles, modestes comme imposantes.



publique, le jury évaluant autant le fleurissement que la décoration ou l'entretien.

Laissez parler votre créativité, dans la simplicité, le raffinement ou l'exubérance : toutes les sensibilités sont les bienvenues !

REMISE DES PRIX EN SEPTEMBRE



PARTICIPATION

SAINT-GERVAIS
RUBRIQUE « BONUS »

ou à l'Office de Tourisme

SUR L'APPLI

PUIS « NOUS

CONTACTER »

Depuis plusieurs années, le concours récompense les habitants qui soignent particulièrement le fleurissement et la mise en valeur esthétique de leurs balcons, jardins ou commerces.

Pas besoin d'inscription : tous les habitants peuvent « signaler » des maisons, appartements, commerces et autres lieux « coups de cœur », sélectionnés d'office pour le concours annuel, entre le 21 juin et le 21 juillet. Les extérieurs doivent être visibles depuis la voie







CARTONS PLEINS POUR LES 2 JOURNÉES RAMASSAGE DES DÉCHETS

Depuis près de vingt ans, la commune de Saint-Gervais « fait sa part » dans le ramassage des déchets en pleine nature.

La Mairie et l'office du tourisme, avaient donné rendez-vous aux bénévoles pour deux journées de collecte, au Fayet le 23 avril et sur les fronts de neige du Bettex et de Saint-Nicolas le 7 mai. Les déchets collectés ont ensuite été triés, pesés et comptés sur l'esplanade Marie-Paradis.

Le bilan / chiffré parle de lui-même :

558 kg DE DÉCHETS,

438
BOUTEILLES

DONT **90 kg**DE VERRE OU CÉRAMIQUE

1525

98 kg

158MASQUES...

Merci à l'association Mountain Riders et au Secours en montagne, aux écoles de ski et aux ski-club de Saint Nicolas de Véroce et de Saint-Gervais qui ont accompagné les 120 bénévoles lors de ces deux journées placées sous le signe de « La montagne à l'état pur », à la fois campagne de réduction de déchets et opération de sensibilisation de l'environnement sur le territoire.

Évènements été 2022 : itinéraires en plein air

CULTURE ET NATURE FONT BON MÉNAGE À SAINT-GERVAIS. L'AGENDA ESTIVAL FOURMILLE DE RENCONTRES SUR PISTES, EN ALPAGES, SUR LES SENTIERS. LA COMMUNE VOUS ENVOIE PROMENER!

2-3 JUILLET/

LA MONTAGN'HARD

Un week-end de trail sur les plus beaux sentiers du Val Montjoie. Et plus de 100 bénévoles aux petits soins pour plus de 1 000 coureurs! Rdv sur la page Facebook «Covoiturage Montagn'hard» pour une mobilité responsable



La 14e édition Montagn'hard



Yann Guillerm, le gagnant de la Montagn'hard

12 JUILLET /

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

Passage de la 10° étape du Tour de France Morzine > Megève. Au programme: écran géant, boutique officielle du Tour de France, animations familiales et spectacle. Horaires de passage:

- > Le Fayet (D1205-D902) : caravane 15h05 / premiers coureurs 16h49
- > Saint-Gervais (D902-D909) : caravane 15h10 / premiers coureurs 16h53

13 JUILLET/

TOUR DU VAL D'AOSTE

Le 58° Giro Ciclistico Internazionale della Valle d'Aosta Mont Blanc fait sa 1^{re} étape en France à Saint-Gervais. Départ devant l'Esplanade Marie Paradis en direction de Passy, puis route des Plagnes et route des Ponthieux jusqu'au Bettex avant de redescendre en centre-ville en fin d'après-midi.



22 JUILLET /

FESTIVAL BAROQUE AU PAYS DU MONT-BLANC

Le directeur artistique Franck-Emmanuel Comte, assisté de Viviane Guillot, vous emmènent à la rencontre de Jean-Sébastien Bach pour ce 24° Festival Baroque. Concert de Clôture: Ensemble masques, Lucia Caihuela, Romain Bockler et Manuel Nunez-Camelino. Ou la découverte d'un Bach humoristique à travers des cantates mettant en scène des personnages pittoresques.

6-7 AOÛT /

FÊTE DES GUIDES

Un moment unique à partager avec les guides du Val Montjoie. 2 jours de festivités et d'activités traditionnelles: messe, défilé, appels des guides, bénédiction des cordes et des piolets. Un évènement incontournable du patrimoine local. La cérémonie se conclue par un verre de l'amitié.

8-12 AOÛT /

FESTIVAL RENCONTRES MUSIQUE & PATRIMOINE DU MONT-BLANC

La musique de chambre prend ses quartiers à Saint-Nicolas de Véroce. Au programme: concerts dans l'Église baroque, randonnées musicales, animations familiales... et un récital de piano d'Anne Queffélec en concert de clôture.

11-15 AOÛT /

BOURSE AUX MINÉRAUX

Professionnels, collectionneurs, amateurs ou néophytes: chacun pourra découvrir avec émerveillement la richesse des minéraux révélés dans cette exposition.

21 AOÛT /

RENCONTRES FOLKLORIQUES «LA RIOULE»

Présentation de danses folkloriques et découverte du savoir-faire local par l'association de la Chamoshire.

23 AU 26 AOÛT /

ULTRA TRAIL DU MONT-BLANC

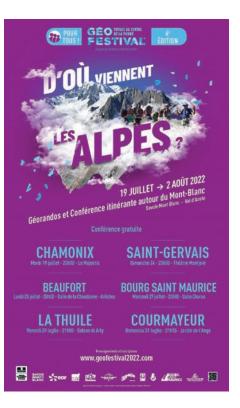
23 et 24 août • Passage de la TDS, par le Tricot et Bellevue. 26 août • Passage de l'UTMB, 1er ravitaillement à Saint-Gervais. Passage des premiers coureurs dès 18h45.



Montée du Nid d'Aigle

16 JUILLET

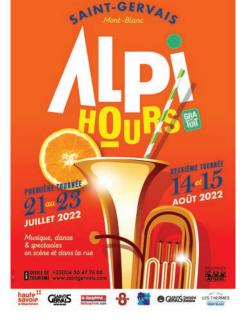
Une course inscrite dans l'ADN de Saint-Gervais depuis 35 ans: un parcours mythique, une épreuve au parfait équilibre entre authenticité et simplicité. 250 bénévoles se mobilisent pour cette épreuve, qui compte dans la coupe du monde et la coupe de France.



Géofestival

24 JUILLET

Évènement grand public nature, festif, culturel et artistique, le Géofestival® sensibilise aux liens entre la roche, le sol, la biodiversité et les activités humaines. Saint-Gervais accueille notamment une conférence itinérante gratuite, introduction géologique sur le thème: «D'où viennent les Alpes?» pour mieux comprendre la géologie du massif alpin en général et du pays Savoie Mont Blanc en particulier.



Alpi'hours Festival

21-23 JUILLET ET 14-15 AOÛT

La 4° édition du festival transforme Saint-Gervais en scène de spectacle géante le temps d'un week-end : musique, danse de rue, théâtre, cirque et déambulations invitent petits et grands à la fête. Une dizaine de concerts et spectacles musicaux sont programmés tout au long du weekend. Soul, funk, blues, pop, DJ, jazz, rock, électro-swing et orchestre de rue... Il y a de la place pour tous, y compris sur la piste de danse!



Théâtre dans les alpages

26 AU 29 JUILLET

Au pied du glacier de Bionnassay, la 2º édition de Théâtre dans les alpages propose des représentations à ciel ouvert. Au cœur du hameau, une immersion dans les textes classiques ou actuels, dans une ambiance de veillée montagnarde. Tout public.

Saison culturelle

EXPOSITIONS

18 JUIN AU 25 SEPTEMBRE / EDAPHOS

Installation de Benoît Billotte, Pile Pont Expo

3 JUIN AU 25 SEPTEMBRE /

PAYSAGES, GRANDS FORMATS

Exposition collective d'art contemporain, Maison forte de Hautetour

13 JUILLET AU 18 SEPTEMBRE /

MARIAGE EN SAVOIE

Musée d'art Sacré, Saint-Nicolas de Véroce

19 JUILLET AU 25 SEPTEMBRE /

PLEIN AIR, PARCOURS D'ART À CIEL OUVERT

Parc Thermal du Fayet

30 JUILLET AU 25 SEPTEMBRE /

RESTITUTION DE LA RÉSIDENCE DE THOMAS BENARD

Maison forte de Hautetour

15 JUIN AU 18 SEPTEMBRE /

«ART'STRONOMIE»

De Fernand Payraud et l'association Mont d'Arbois Astronomie, Centre du village

20 MAI AU 28 AOÛT /

ESPACE COLLECTIONS ADAPTÉES

Bibliothèque





HIVER 2021-2022: DE LA POUDRE AUX YEUX!

24 & 25 janvier • Coupe du Monde de Télémark

9 nations, 46 coureurs dont 18 français et 85 bénévoles: la Coupe du Monde de Télémark a attiré du monde et du beau! Les trois courses ont été diffusées en direct sur TV8, la page Facebook de Saint-Gervais Mont-Blanc et la page Facebook FIS télémark: près de 30 000 personnes ont visionnés ces images.

En 2023, la Coupe du Monde de Télémark sera tiendra aux Contamines-Montjoie, avant de revenir à Saint-Gervais en 2024.

Courses FIS

Mars a accueilli plusieurs courses FIS: «Tournée du Mont Blanc» sur la piste des Chattrix les 8-9 mars, les courses citadines les 13-14 mars. Une très bonne collaboration a été mise en place entre les ESF, les ski club et l'office de tourisme. Merci à la STBMA pour l'excellence de son travail de la neige.



Tourisme





DE DÉBUT DÉCEMBRE À MI-AVRIL, LA DESTINATION A ENREGISTRÉ PLUS 650 000 NUITÉES AU TOTAL, SOIT AUTANT QUE DURANT LA SAISON 2019-2020, FAISANT DE CET HIVER L'UN DES MEILLEURS QU'AIT CONNU LA STATION.

Il y a de grandes variations entre les semaines, liées aux calendriers des vacances scolaires françaises et internationales. Si les vacances de Noël / Nouvel An accusent un recul de 10% du nombre de nuitées, les vacances d'hiver enregistrent une hausse de 13 %.

La clientèle française a représenté 72% de la clientèle, la clientèle étrangère revient, pesant 28%. Le marché anglais reste le marché étranger le plus important pour la destination malgré un début de saison freiné par les contraintes sanitaires. Viennent ensuite les suisses, les belges, les hollandais et les italiens. Côté marché français, la région Auvergne Rhône Alpes est le ler bassin de clientèle, suivie de l'Île-de-France, des Hauts de France et du Grand Est.

L'analyse de la saison hivernale montre des transformations clés dans la structure des lits de la destination :

Les lits non-commercialisés représentaient cet hiver 47% des lits, soit 9713 lits, les lits professionnels (pro) et le secteur de particulier à particulier (pàp) pesant chacun 15% et 32% des lits : cette répartition a impacté la production de nuitées car les rendements sont différents selon les catégories de lits

Les lits «pàp» qui constituent le volume le plus important de lits disponibles (hors lits non commercialisés), sont plus nombreux qu'en 2020 (+109 lits).

Le secteur pro a connu une saison attractive avec un remplissage moyen de 37%. L'hôtellerie progresse, grâce notamment à la hausse du nombre de lits (ouverture de l'hôtel « le Saint-Gervais »), contrairement aux clubs, centres et villages vacances dont les performances ont été en baisse (-13,5 pts). Deux raisons à cette situation : les difficultés économiques présentes avant la crise sanitaire se sont accentuées ; la pandémie a freiné les réservations et la venue des groupes scolaires.

DE HAUSSE ENREGISTRÉS POUR LES VACANCES D'HIVER

69 031 919 €

CHIFFRE D'AFFAIRES HIVER DE LA STATION 2021/22

7200 DE LA CLIENTÈLE EST FRANÇAISE



Éducation aux médias pour le CMJ

LES ENFANTS DU CONSEIL
MUNICIPAL DES JEUNES
(CMJ) ONT ÉTÉ ÉLUS LE
24 SEPTEMBRE DERNIER.
DANS LE CADRE DE LEUR
MANDAT, ILS BÉNÉFICIENT
D'UN PROJET D'ÉDUCATION
AUX MÉDIAS: TECHNIQUES
D'INTERVIEWS, PHOTOS,
VIDÉOS. UNE MANIÈRE
D'ÉVEILLER LES ENFANTS
À LA CITOYENNETÉ, AVEC
PÉDAGOGIE ET CURIOSITÉ.



- > 24 SEPTEMBRE 2021 Élections
- > 29 SEPTEMBRE 2021 Installation
- > 13 OCTOBRE 2021 Visite de la mairie, photo officielle
- > 24 OCTOBRE 2021
 Séance conseils d'écriture
 avec Fred Manneveau,
 journaliste au Messager
 et bénévole sur le projet
- > 08 DÉCEMBRE 2021

Atelier cuisine avec Arnaud Saffray du restaurant « Rond de Carotte »

> 23 MARS 2022

Rencontre des festivaliers à la patinoire, action « Chaîne de l'espoir »

> 22 JUIN 2022

Exposition sur le travail réalisé







DANS LES COULISSES DU FESTIVAL MONT-BLANC D'HUMOUR

Après des réunions de travail et avec l'aide de Fred Manneveau, journaliste au Messager, de David Autheman, TVMountain et de Pascal Deloche, photographe, des enfants du CMJ ont réalisé 8 interviews à la patinoire dans le cadre du Festival Mont-Blanc d'Humour.

MARGO EXPLIQUE « NOUS NOUS SOMMES DIVISÉS EN TROIS GROUPES INTERVIEWS, VIDÉO ET PHOTO. LE GROUPE PHOTO S'EST PARTAGÉ EN 2 : UN SUR LA GLACE AVEC LES ARTISTES ET UN SUR LA TERRE FERME. »

Journaliste, c'est un métier! Les enfants ont expérimenté des techniques journalistiques « en conditions réelles ». L'après-midi a été riche en découvertes.

« DAVID M'A APPRIS À TENIR UNE CAMÉRA AVEC DES DATINS AUX DIEDS »

ROBIN

« POUR PRENDRE UNE PERSONNE EN PHOTO, IL FAUT SE METTRE EN MODE PORTRAIT, IL FAUT AVOIR BEAUCOUP DE PATIENCE CAR SUR 100 PHOTOS IL N'Y EN AURA QUE 10 DE BONNES. »

FAUSTINE

« POUR PUBLIER DES PHOTOS, IL FAUT DEMANDER SI ON A L'AUTORISATION, ÇA S'APPELLE LE DROIT À L'IMAGE. C'EST PAREIL POUR LA VIDÉO! »

ANGÉLIQUE ET RIHANA



Les enfants avec Arthur Jugnot

« POUR RÉDIGER LES QUESTIONS, ÇA A ÉTÉ TRÈS DIFFICILE CAR SELON LES PERSONNES IL FALLAIT DES QUESTIONS DIFFÉRENTES. UNE FARE NEWS, C'EST UNE INFO FAUSSE. »



GIULIA

Qu'ont appris

QUI A JOUÉ LE JEU AVEC LES REPORTERS EN HERBE.

les enfants?

Morceaux

choisis

AUPRÈS DE CHAQUE INTERVIEWÉ



Les enfants du conseil avec Alain Deloche

Alain DELOCHE

PROFESSEUR EN CARDIOLOGIE ET FONDATEUR DE LA CHAÎNE DE L'ESPOIR

- > Depuis quand la Chaîne de l'Espoir existe-t-elle? Depuis 25 ans.
- > Combien de pays sont concernés ? 34 pays : Vietnam, Cambodge, Afghanistan et de nombreux pays d'Afrique.
- > Est-ce que vous voyez du mieux dans ces pays ? L'accès à la santé s'améliore dans ces pays, grâce aux jeunes qui veulent apprendre.

Chantal LADESOU

ACTRICE, CHRONIQUEUSE ET PRÉSIDENTE DU JURY DU FESTIVAL

- > Quel rôle avez-vous dans le festival ? Je suis la présidente du jury. Et ce matin, j'ai été présente pour l'arrivée de « Marie », l'une des nouvelles motrices du TMB, à la gare du Fayet.
- > Êtes-vous déjà venue à Saint-Gervais?

 Je suis venue pour la première édition
 du Festival, et une autre fois pour visiter

Noom DIAWARA 1 3 5

COMÉDIEN ET MEMBRE DU JURY

> Comment êtes vous devenu comédien? J'ai commencé au Jamel Comédie Club avec du stand up, je voulais ensuite faire du théâtre, puis j'ai atterri au cinéma avec la trilogie « Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu ? »

Lionel CANON

PRÉSIDENT DU FESTIVAL MONT-BLANC D'HUMOUR

- > Depuis quand existe le festival? Cette année, c'est la 38° édition, il existe depuis 1985.
- > Combien de temps on met pour préparer le festival ? C'est 1 an de travail réalisé par du personnel de la mairie, en particulier l'Office de Tourisme avec l'aide de bénévoles.
- Comment trouvez-vous les artistes?
 On fait appel à un directeur artistique
 Arthur Jugnot pour ce festival. Il est producteur et possède 2 théâtres à
 Paris, notamment le Théâtre des Béliers.

Gus 1 2 5

MAGICIEN ET ILLUSIONNISTE

- > A quel âge avez-vous commencé la magie ? J'ai commencé à 20 ans, et je suis passionné depuis.
- Comment avez-vous appris la magie? Grâce à des DVD, des livres et surtout de nombreuses heures de travail à répéter les tours.
- › Qui sont les meilleurs magiciens pour vous ? Évidement David Copperfield et Moc King, en France Nestor Hata et Viktor Vincent.
- > Vous aimez l'humour ? J'accorde beaucoup d'importance, limite je préfère faire rire les spectateurs que de les bluffer.

Arthur JUGNOT 4

PRODUCTEUR ET DIRECTEUR ARTISTIQUE DU FESTIVAL

- > Vous connaissez Saint-Gervais ? Je suis venu plusieurs fois, la première en 2007. Avant d'être directeur artistique, j'ai été membre du jury.
- > Comment trouvez-vous les artistes ?
 En allant voir de nouveaux spectacles
 dans des petites salles à Paris et en
 province et durant les festivals qui
 organisent des « scènes découverte »
 comme Avignon.
- > Comment décidez-vous qui vient
- à Saint-Gervais? Le choix des artistes se fait pour offrir aux spectateurs de Saint-Gervais une programmation variée et de qualité. On essaie de mettre un peu de magie, du stand up, du théâtre... la seule chose qu'on s'oblige à faire, c'est qu'il y ait autant de filles que de garçons.
- > Avez-vous déjà fait des interviews ? J'en ai réalisé plusieurs, parler des spectacles permet de remplir les salles.
- > Est-ce que votre papa a joué un rôle dans votre métier ? C'est à la fois à cause et grâce à lui, il a forcément jouer un rôle dans mes choix de carrière.
- Avez-vous joué au cinéma? Oui.
 J'avais 18 ans pour mon premier film
 Objectif bac ». Puis je me suis orienté vers le théâtre.

Calixte DE NIGREMONT

MAÎTRE DE CÉRÉMONIE

- > Que faites vous pour le festival ? Je suis le maître de cérémonie, tous les soirs je présente la télé du festival ainsi que les spectacles... Ce matin, j'ai animé l'arrivée de la nouvelle Marie à la gare du Fayet.
- > Avez-vous des enfants ? Non, j'ai des chats.
- > Comment avez-vous choisi votre costume? J'ai commencé dans les festivals de rue, et j'ai décidé de me différencier pour m'assurer qu'on ne prenne pas au sérieux.

Michaël GREGORIO 6

ARTISTE IMITATEUR ET CHANTEUR

- > Est-ce que vous connaissez St-Gervais?

 Je suis venu pour la première fois
 en 2008, depuis je suis revenu souvent
 en tant qu'artlste, membre du jury...
 je connais très bien le festival.
- > Que faites-vous sur scène ? Je fais des spectacles où je chante et imite, j'adore jouer avec ma voix.
- Est-ce que vous faites d'autres choses?

 Je fais de nombreux doublages de
 dessins animés : Aria, le garçon alligator
 où je suis le crocodile, je suis dans le
 prochain Âge de Glace où je suis le
 méchant tricératops et cet été
 je serai dans le prochain Buzz l'éclair
 ou j'interprète le chat de Buzz.







DES ENFANTS DANS LA CUISINE

L'après-midi du 13 octobre, les enfants du CMJ ont envahi la cuisine centrale de Saint-Gervais pour un atelier cuisine. Avant de commencer, ils ont dû s'équiper : charlotte, sur-chaussures... et port du masque, toujours en vigueur.

Ensuite, accompagnés du chef Louis Saffray (restaurant Rond Carotte) et d'Armand Louvier (chef de la cuisine centrale), ils ont découvert des recettes et différents produits avec l'explication des professionnels. Ils ont expérimenté le circuit court, en allant chercher des ingrédients à la ferme des Roches Fleuries (lait, tomme). Louis Saffray a expliqué aux enfants quelles plantes de montagne on peut ramasser et faire sécher avant de les utiliser dans des recettes.

Les enfants sont ensuite passés à l'action pour rapporter chez eux des gougères à la Tomme de Savoie et des îles flottantes. Deux bonnes recettes qu'ils ont pris plaisir à cuisiner, sous l'œil avisé des professionnels.



Conseil des sages

VALORISATION DU FONDS MÉMORIE

Jean-Paul Gay

Instituteur, directeur emblématique de l'école du Gollet, historien et guide du patrimoine en Pays de Savoie, Jean-Paul Gay a collectionné toute sa vie durant des cartes postales anciennes de Saint-Gervais et du Val Montjoie.

Au fond iconographique datant du XIX^e et du début du XX^e siècle s'ajoutent des archives documentaires. L'ensemble a été versé aux collections de la Maison forte de Hautetour lors de sa réhabilitation en 2012.

Martin Thuillier est chargé de l'inventaire et de la numérisation des collections pour le service Culture de Saint-Gervais. Afin d'identifier les lieux et bâtiments dont certains ont disparu - il associe à son travail le Conseil des Sages pour remonter le temps ensemble. Initié fin 2021, le collectif se réunit une fois par mois pour valoriser la mémoire du territoire.

Ce cliché présente le hall d'entrée du "nouvel établissement" thermal, reconstruit à l'entrée des thermes suite à la catastrophe de 1892. Au fond, à la "buvette", les personnages boivent l'eau thermale, à la fontaine, dans des tasses de thé.

2 Cette carte postale envoyée en 1911 présente le village du Fayet en pleine expansion. Les Rails du TMB sont posés, l'ancienne poste abritant les bureaux du TMB et l'état civil est construite. Le commerce d'ameublement de J. Rubin est en cours d'extension. et deviendra l'hôtel de Paris, remarquable à sa tourelle.

3 Le quartier de la gare. À droite la poste. À gauche, l'hôtel de Paris, avec sa tourelle.

4 Carte postale assez rare, du photographe Saint-Gervolain Numa Allantaz, montre l'entrée du parc thermal en 1880. Le bâtiment d'inspiration pagode chinoise, n'apparaît que sur ce cliché dans le fonds Jean-Paul Gay.

5 Sur cette carte postale, un groupe d'enfants pose dans la rue du "nouveau quartier", le quartier de la gare. Ils se trouvent ici dans la rue de la poste, dont le bâtiment est visible derrière eux. À leur gauche se trouve le futur Hôtel de Paris. À l'arrière plan, à droite se trouve le grand hôtel du parc, situé au niveau du rond point des thermes, et aujourd'hui reconverti en logements.

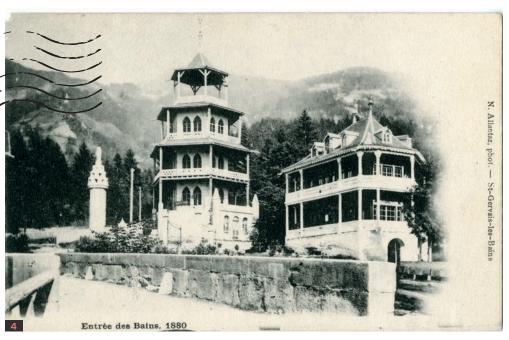


A COLLECTIONNÉ **TOUTE SA VIE DURANT DES CARTES** POSTALES ANCIENNES DE SAINT-GERVAIS ET DU VAL MONTJOIE. »

« JEAN-PAUL GAY











REMISES / de médailles

Albert Métral, ancien combattant en Afrique du Nord, a reçu l'insigne de chevalier de la Légion d'honneur le 8 mai, à l'issue des commémorations, des mains de Paul Chassagne, ancien commandant de l'EMHM de Chamonix.





Philippe Titonel a reçu le 15 avril dernier l'insigne de chevalier de l'Ordre national du Mérite au titre de la jeunesse et des sports, des mains de Jean-Marc Peillex, maire de Saint-Gervais. Cette décoration récompense une carrière de 55 ans dans le milieu des associations et du football.

/ EXPRESSION politique

PEILLEX 2020, LE RYTHME DE L'ÉVOLUTION

Liste de la majorité conduite par Jean-Marc Peillex

S'engager pour un avenir serein - dites-oui à l'ascenseur valléen!

L'équipe de la majorité municipale appelle chacun à soutenir le projet d'ascenseur valléen, c'est dans le sens de l'histoire et des choses que de soutenir avec conviction un transport par câble structurant, zéro émission de CO² qui sera le nouveau « pont » unissant les bourgs de Saint-Gervais et du Fayet. Sa position est stratégique entre le pôle d'échange multimodale de la gare du Fayet qui réunit l'arrivée et le départ des trains grandes lignes, des TER, du Léman Express, du Mont-Blanc Express, du TMB, la gare routière, la voie verte. Sa prolongation avec la transformation du DMC Saint-Gervais / Le Bettex en une télécabine confortera la colonne vertébrale des transports et le lien avec le front de neige du principal domaine skiable de Saint-Gervais Mont-Blanc (1450-2600m.)...

L'ascenseur valléen c'est :

- moins de véhicules et de moteurs polluants
 à essence et diesel entre le Fayet et Saint-Gervais
- la possibilité pour les lycéens de Saint-Gervais d'aller et revenir du lycée du Mont-Blanc sans la contrainte de prendre un bus polluant et à toute heure de la journée
- la possibilité pour tous ceux qui travaillent dans les vallées à Chamonix, Sallanches, Cluses, Annecy, Genève.... d'aller y travailler avec un moyen de transport propre et respectueux de l'environnement tout en restant vivre à Saint-Gervais sans prendre de voiture.
- plus de sécurité sur la route en diminuant le trafic automobile
- moins de pollution sonore, visuelle
- une mobilité écologique et performante tous les jours et en toutes saisons pour tous les habitants et visiteurs du Fayet et Saint-Gervais pour aller dans les deux sens au pump track, au skate park, aux thermes, au casino, à la piscine, aux gares, à l'école, à la mairie, au musée, au cinéma, etc., en économisant et de l'argent et du temps et sans polluer.
- un accès « Skis ou chaussures de rando » aux pieds sans pollution au domaine évasion depuis Bruxelles, Paris, Lyon, Annecy, Annemasse, Genève, Martigny, Lausanne, Sion sans voiture.

HORIZON SAINT-GERVAIS

Liste conduite par Cyrille du Peloux de Saint Romain

Une Epoque Baroque

L'été est de retour à Saint-Gervais, alors que nous venons de traverser une pandémie redoutable, que la guerre est à nos portes, et que nous subissons une forte vague d'inflation.

Dans ce contexte Saint-Gervais doit rester un havre de paix, de ressourcement, de pérennité des montagnes et de la nature. Plus que jamais nous devons préserver et mettre en valeur la beauté de nos paysages, de nos alpages, de nos forêts, de nos sommets, mais aussi de notre patrimoine historique et culturel.

Je voudrais saluer ici la qualité de la restauration des chapelles baroques et soutenir les initiatives culturelles de notre commune. Elles contribuent à l'attractivité de ces lieux, au même titre que les investissements dans une mobilité plus douce. Saint-Gervais doit offrir le visage du dynamisme et être l'exemple réussi de coexistence sereine entre ses habitants, les résidents secondaires et les touristes, un havre ou les familles se retrouvent. Bel été à tous



NAISSANCES

02/01 Gabriel Didier NORMAND Noah François Tomas FERDOILE 05/01 Sonia BOUHEND 07/01 Augustin REGNAULT 14/01 Kylian Mathis PERICAT 24/01 **28/01** Marie Rebecca Caroline BARRAS 04/02 Clément Roger BALMAND 11/02 Georges PERRADIN HERNANDEZ 20/02 Jasmine Elizabeth PELLEREY 21/02 Lucas, Flavien, Guy ZANELLA 22/02 Andrea Olivier Antonio DELACHAT 26/02 Moana COIRIER MOSCHETTA 10/03 Joy Kléa Sandy ROUTHIER

16/03 Roman, Sacha VEYRAT
17/03 Mariam BEN HASSEN
22/03 Léon, Sam GIROUD

28/05 Henry Léo CUBBIN

28/03 Adrien, André, René, Timothée, Ulrich MAIGNE04/04 Barnabé Marie Julien CHAUMET

18/04 Romy REY24/04 Ivann DELACHAT GAUDET24/05 Ethan, Quentin, Axel CLAEYS

MARIAGES

03/01 Wylie Jane GORUP et Boris Pierre Quentin MINOT 22/01 Nikita Lucienne KRIEG et Paul Roger LEVASSEUR 22/02 Déborah DELBOVE et Jérôme, Joseph, André BREUIL 05/03 Caroline Hélène CAMUS et Thomas Stéphane ZANARDI 02/04 Julie Marie PIFFAUT et Florent Marc GUILLOUX 16/04 Aurélie Catherine Jackie DUBOIS et Isabelle Sandrine SAUNIER 23/04 Nadine Christiane PERRIER et Philippe BUTTOUDIN 23/04 Caroline Estelle CLERTANT et Laurent Louis Christian MICHALON

28/04 Clémence CORNUT et Charles-Edouard

Pierre Michel HELDERWERDT

UN SIÈCLE À SAINT-GERVAIS

Née à Combloux le 14 avril 1922, scolarisée à l'école des Morêts jusqu'à ses 11 ans, **Andréa Bibollet** a passé l'essentiel de sa vie à Saint-Gervais et a été longtemps active au sein de la paroisse. Résidente de l'Ehpad des Myriams depuis 2017, elle a fêté ses 100 ans avec sa fille Marie-France, son petit-fils Frédéric, en présence de Jean-Marc Peillex, maire de Saint-Gervais et Véronique Clévy, adjointe au maire. Malheureusement Madame bibollet nous a quitté le 30 juin 2022.



MARIAGES

21/05 Mahé ESTEVE et Antoine Pierre Roger HENNIAUX 21/05 Marylise WIART et Alexandre David PEREIRA 27/05 Cécile PERROT et Martin Michel Denis GAUTHIER **27/05** Marlène Vicky EYBER et Benjamin Christian Claude LEGER 04/06 Pauline Gaëtanne MOLLARD et David guillaume GIBOUDEAU 04/06 Camille Marie Clémence ROUVIER et Grégoire Guillaume Brice Marie STEVENSON 11/06 Anouck Elisabeth JOUANIN et Sebastien Andre Guy SADORGE

Typhaine Christine Elisabeth RENSON

et Arthur Pierre Georges COULON

DÉCÈS

11/06

03/01 Paul Camille René HERVIEU 22/01 Lucienne Marie Louise CHALLAMEL née GIGUET 23/01 Simone Renée PELLOUX née PIRALI 28/01 Henri Lucien VISIÉ 30/01 Antonio AUGUSTO PIRES 03/02 Danielle Denyse Louise NICOLAU née SICKERSEN 10/02 Lucien Jean-Marie Vincent CAMPILONGO 15/02 Gilberte Rosine PETITTI née VUATTOUX 22/02 Thérèse Marie Françoise DAHOUT 23/02 Juliette Marie BRUNET 28/02 Denise Louise Françoise ANTHOINE née JOURDAN 03/03 Bernard Michel MASCLEF 15/03 Mathilde Hélène Yvonne Marie GUION

15/03 Mathilde Hélène Yvonne Marie GUIO23/03 Odette Georgette Berthe GÉRARD née LEFEUVRE

26/03 Jeannine Yvonne LAPORTE
14/04 Henri Léon REY

21/04 Andrée Roberte Ida Renée ARRIBAT 03/05 Michèle Elisabeth Marie VANNIER née LOISEAU

04/05 Marie-Louise Jeanne ALAVERA

née BRONDELLI

07/05 Jean-Maurice MERMOUD

30/05 François CHAMBEL

31/05 Jean-Jacques GAILLOT

30/06 Andréa BIBOLLET

PARRAINAGE CIVIL

08/01 Ezra NICOUD26/02 Owen CLUZEL LOZANO05/03 Jeanne Aline BOUTROIS

Directeur de publication / Jean-Marc Peillex Rédaction en chef / Lionel Canon Rédactrice / Floriane Bertez

Contributeurs / Mathieu Barbier, Coralie Roubeau,
Laurent Claudel, Véronique Clévy, Rémi Boutrois, Conseil
des enfants, Aurélien Duclos, Renaud Duquy-Nicoud, Didie
Josephe et l'Office de tourisme, Emma Legrand et le
service culture et patrimoine, Jean-Marc Peillex, Bernard
Séjalon, Amandine Rosset, Cyrille du Peloux de Saint
Romain, Florence Polliand, Marc Sirop et les services
techniques, Déborah Tarabuso, Lionel Canon, Anna
Broquet, Cédric Piatek, Thomas Vandenbunder, Karen
Mazzilli, Jeanne Flament, Anne Despréaux, Lieutenante
Déborah Leclercq, Léa Metallo.

Crédits photos / SDIS 74 : P. 3-4, Mairie de Saint-Gervais, Office de Tourisme de Saint-Gervais, Pascal Deloche-Godong, Bernard Tartainville, Boris Molinier, Déborah Tarabuso, Michel Prefol, Guillaume Borga, iStock



Une journée avec... Karen Mazzilli

RESPONSABLE DU PÔLE « ACCUEIL, ADMINISTRATION ET LABELS » DE L'OFFICE DE TOURISME

L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT-GERVAIS MONT-BLANC ACCUEILLE ET RENSEIGNE TOUTE L'ANNÉE LES HABITANTS, LES RÉSIDENTS SECONDAIRES ET LES NOMBREUX VISITEURS DE LA DESTINATION SAINT-GERVAIS MONT-BLANC.

EN SAISON, L'OFFICE DE TOURISME COMPLÈTE SON DISPOSITIF EN ACCUEILLANT LES VISITEURS À SAINT-NICOLAS DE VÉROCE, AU BETTEX ET AU FAYET. LES JOURNÉES SONT RICHES ET ANIMÉES POUR L'ÉQUIPE D'ACCUEIL. ENTRE DEUX SOLLICITATIONS, KAREN EXPLIQUE SON RÔLE DE COORDINATRICE.



Karen a rejoint l'équipe de l'Office de Tourisme en 2011 en tant que conseillère en séjour.

En 2016, le poste de Karen a évolué vers des missions d'administration et de coordination. Elle garde toutefois un pied toujours à l'accueil et souhaite valoriser ces métiers basés sur les relations humaines et l'écoute.

Ce qui lui plaît?

« Ne pas savoir ce qui va se passer dans la journée. J'aime cette remise en question permanente, qui nous pousse toujours à chercher comment nous adapter à la clientèle. »



8H30 / L'Office de Tourisme ouvre à 9h. Le service accueil dispose de 30 minutes pour préparer l'ouverture : mise en place de la caisse, traduction de la météo, lecture du cahier de liaison, réponses aux mails...

« Chaque jour, je profite de ce moment pour échanger avec les conseillers en séjour et pour m'assurer que tout se passe bien. » C'est aussi l'occasion de transmettre les consignes du jour : répartition des postes, mission prioritaire quotidienne...



9H00 / Une fois l'ouverture au public effectuée, Karen vérifie qu'il n'y a pas de dysfonctionnement concernant les navettes Facilibus : « contrainte météo, problème technique sur un véhicule.. la réponse apportée est mieux adaptée lorsque nous avons pu anticiper les problèmes. Les échanges sont très réguliers avec le délégataire « transport » pour pouvoir offrir ensemble le meilleur service possible aux usagers. En effet, c'est un élément important de la satisfaction client sur la destination. L'objectif de la commune est que l'offre de mobilité saisonnière vienne compléter l'offre annuelle des transports régionaux en s'adaptant à l'évolution des besoins de nos usagers et à la transformation des infrastructures touristiques du territoire. »

10H00 / « En saison, les coups de feu sont réguliers! Nos clients sont très demandeurs d'informations diverses sur toutes les activités ludiques, sportives ou culturelles de la commune. Ecouter, analyser, conseiller les clients : ça demande de l'énergie et de la technique, on donne vraiment de sa personne, car nos

clients attendent du conseil et pas seulement un dépliant : à nous de nous démarquer en proposant des activités vraiment adaptées et des bons plans à nos visiteurs!»

Saint-Gervais a fait de la polyvalence une compétence clé : « nous sommes tous formés et faisons des visites de terrain pour bien connaître l'offre. Nous nous appuyons aussi sur les points forts de chacun dans l'équipe et mutualisons nos connaissances.»

11H30 / Karen et son équipe préparent le courrier. « L'été, avec l'ouverture en continu, la période du déjeuner permet de rattraper quelques tâches administratives. La gestion des plannings de l'équipe est complexe car les pics de fréquentation sont difficilement prévisibles. Même si mes missions administratives m'ont un peu éloignée de l'accueil, je n'hésite pas à venir épauler les conseillers en séjour en cas de problème de caisse ou de forte affluence. »

12H00 / La journée se déroule non-stop avec des horaires décalés selon l'affluence. Les conseillers déjeunent souvent sur place, quand la fréquentation est plus calme. Les week-ends en saison, tout le monde est sur le pont ! « J'ai la chance de pouvoir compter sur une équipe impliquée et professionnelle, qui aime partager ses connaissances de la destination avec nos visiteurs. »

14H00 / À son bureau, Karen gère la gestion comptable de la régie de l'Office de Tourisme : vente des Pass loisirs, produits de la boutique, ventes de produits pour des tiers (visites à la ferme, permis pêche, excursions, etc).

15H00 / Visite au bureau de Saint-Nicolas. À l'Office de Tourisme, pas question de rester enfermé dans les bureaux : « Saint-Gervais est constitué de plusieurs hameaux, c'est important de rencontrer les clients et les professionnels sur tout notre territoire. » Nos bureaux d'informations décentralisés sont une vraie valeur ajoutée pour les clients qui

apprécient que nous maintenions ces points d'accueil au plus proche de leur lieu de séjour.

17H00 / Karen passe en revue les retours clients de la semaine : « depuis 2016, je m'occupe du Label Qualité Tourisme, qui valide la qualité et l'écoute au niveau de l'accueil du public. Je m'occupe de collecter et répondre à toutes les réclamations et suggestions de nos visiteurs. Conformément aux critères de la Marque Qualité, l'écoute client permet notamment de fixer des objectifs annuels d'amélioration à l'échelle de l'Office de Tourisme et de la destination. »

18H30 / Il est temps de préparer la fermeture : vérifier la caisse, le stock de documentation, le cahier de liaison, les mails en attente de réponse. « Si un client arrive après la fermeture, quoi qu'il arrive sa demande reste toujours

> « J'AI LA CHANCE DE POUVOIR COMPTER SUR UNE ÉQUIPE MPLIQUÉB BY PROFESSIONNELLE. »

